

Mémento « Bien-être de l'animal d'élevage »

Document collectif élaboré dans le cadre du groupe de travail sur la formation du RMT Bien-être animal.

Ont contribué à ce document :

Béatrice MOUNAIX et Luc MIRABITO (Institut de l'Élevage)
Xavier BOIVIN (INRA)
Françoise HERAULT et Gilles MOTARD (EPLEFPA du Périgord)
Nathalie BLETTERIE et Michel VIDAL (SupAgro Montpellier)
Amélie LIPP (ENFA)

Avec l'appui et les avis de :

Laure BIGNON (ITAVI)
Antoine BRIMBEUF (CEZ La Bergerie Nationale)
Christine DUVAUX-PONTER (AgroParisTech)
Antoine GIRONA (CFPPA Théodore MONOD)
Daniel HAENER (Avipole Formation)
Christine LETERRIER (INRA)
Laurence SIMMONEAUX (ENFA)

Joël RIGAL et Sylvie CAMPARIO (Inspection de l'enseignement agricole)



Version 2015

Introduction :

La prise en compte du bien être animal est encouragée dans tous les référentiels de formation agricole qui relèvent de la production et de l'élevage d'animaux domestiques, ou de l'utilisation d'animaux de laboratoire. Elle concerne tout particulièrement les enseignants de zootechnie, de biologie-écologie, des sciences et techniques des équipements d'élevage, de philosophie ou de lettres.

Il existe peu d'ouvrages de vulgarisation offrant une vision synthétique du concept sensible, polémique et complexe du bien-être animal. Ce mémento tente de faire un état des lieux des connaissances, des réflexions et éventuellement des controverses dont celui-ci relève. Il se veut aider les enseignants qui ont en charge des publics d'apprenants éleveurs, futurs éleveurs ou futurs techniciens d'élevage.

Comment comprendre les polémiques actuelles autour de ce sujet de société ? Comment objectiver les positions ? Quels sont les acteurs du débat en jeu ? Comment définir le bien-être des animaux d'élevage, leurs fonctions et leurs besoins tant physiologiques que psychologiques ? Quels rapports entretiennent le bien-être et la zootechnie ? Comment comprendre les apports des différentes disciplines concernées ? Comment enfin valoriser les questions posées par le bien-être animal pour en faire une des compétences du métier d'éleveur ? C'est à toutes ces questions que tente de répondre ce mémento.

Les travaux, documents et ressources cités produits dans le cadre de projets ou travaux réalisés au sein du RMT Bien-être animal sont accessibles sur www.rmt-bien-etre-animal.fr

Témoignage d'un enseignant :

« La notion de bien-être animal intervient à trois niveaux dans l'enseignement de la zootechnie.

En premier lieu, il appartient d'enseigner les généralités sur l'animal que l'on va « soigner ». Ici une connaissance de son comportement et de ses relations avec l'homme ont toute leur place.

Ensuite, quand on aborde les conduites de l'alimentation, de la reproduction et le suivi sanitaire, l'expression du bien-être par l'animal reste un bon indicateur (animal calme, en bon état corporel...).

Enfin, quand on analyse le fonctionnement d'une exploitation dans sa globalité (Approche Globale de l'Exploitation Agricole) ou encore sa durabilité, le respect du bien-être animal illustre la dimension multifonctionnelle du métier d'éleveur. Ce respect découle d'une histoire de la ferme, d'un environnement naturel, social et économique, de choix stratégiques qui ont été opérés et des objectifs personnels poursuivis par l'éleveur. »

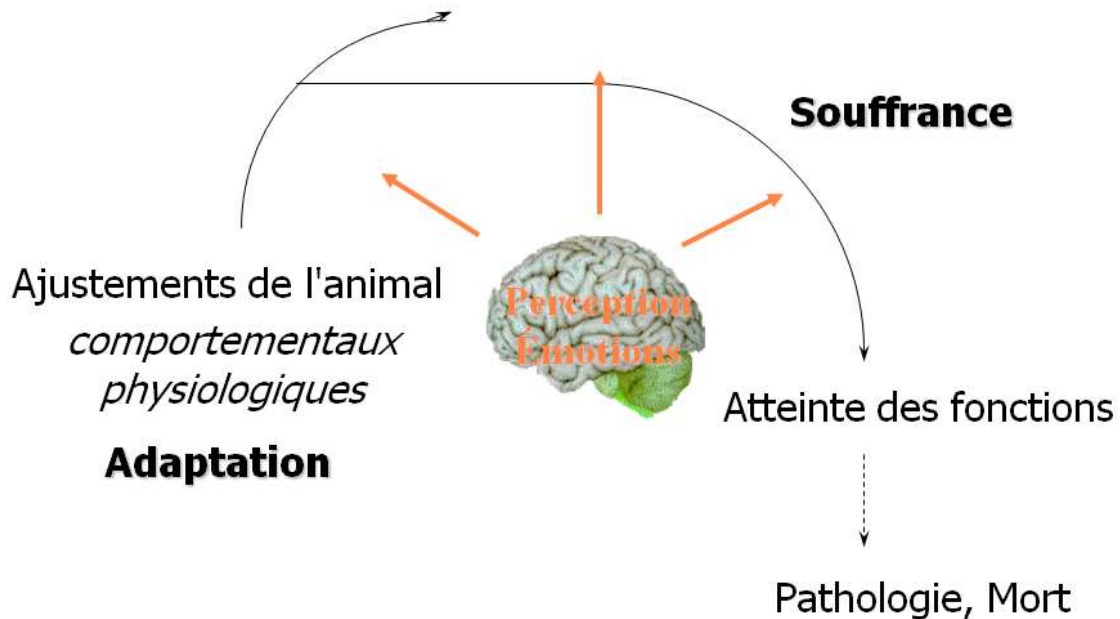
Le Bien-être Animal : entre rationalité et subjectivité

Par sa définition, ses applications concrètes et les débats de société qu'il suscite, le bien-être intègre les principales questions posées par les évolutions des sciences humaines, expérimentales et techniques. Il permet d'aborder les controverses liées au statut de l'animal, à la relation entre l'homme et l'animal, à sa sensibilité, à ses représentations de son environnement. A travers ces différentes questions, il oblige à prendre en compte les mécanismes de régulation des perceptions de l'animal, et donc le rôle primordial du cerveau. Le bien-être apparaît alors comme une opportunité de rendre à l'animal une certaine subjectivité et une intégrité biologique. Du point de vue de l'enseignant, il peut être considéré comme une opportunité pédagogique pour aborder des questions au croisement de différentes disciplines.

Définir le bien-être pour l'objectiver

Si le bien-être est intimement lié à la représentation que s'en fait le sujet, le bien-être est en partie objectivable de par les connaissances scientifiques récentes relatives à l'animal et sa physiologie. La définition du bien-être a pu varier sensiblement en fonction des progrès de la recherche dans ce domaine et pourra certainement s'affiner dans l'avenir. La définition actuelle tient compte des principales définitions proposées durant la deuxième moitié du XXème siècle. Elle décrit le bien-être comme un état de complète santé mentale et physique, défini par Hughes (1976), où l'individu est en harmonie avec son environnement ; sous l'effet du stress causé par un changement dans l'environnement, l'animal doit s'y ajuster selon le principe du « coping » (Broom, 1986) ; le bien-être est alors dépendant des possibilités d'ajustement de l'animal. Lorsque l'ajustement est trop important ou que les possibilités d'ajustement sont réduites, l'animal peut ressentir de la souffrance que Dawkins (1983) décrit comme une émotion désagréable, telle que la peur ou la frustration, cette souffrance pouvant aller jusqu'à la mort. Les effets des stimulations négatives sur l'animal dépendent de la perception que l'animal a de son environnement, du stress reçu, et des émotions que celui-ci suscite, mais également des possibilités d'ajustement réelles ou perçues par l'animal (**Figure 1**). Le bien-être est donc un état mental qui dépend des perceptions de l'animal et de son évaluation des situations.

Figure1. Le bien-être animal résulte notamment des ajustements de l'animal à son environnement.



Evaluer le bien-être implique de mesurer de nombreuses dimensions

Une application communément admise de cette définition du bien-être animal est le concept des 5 libertés proposé par le Farm Animal Welfare Council en 1992, concept décliné en 5 principes par les participants au projet européen Welfare Quality. Le bien-être est ainsi présenté comme le respect de 5 libertés fondamentales :

- L'absence de maladies, de lésions ou de douleur
- L'absence d'inconfort
- L'absence de faim, de soif ou de malnutrition
- L'absence de peur et de détresse
- La possibilité d'exprimer les comportements normaux de l'espèce

Ces cinq principes indépendants doivent être respectés pour assurer un état de bien-être des animaux d'élevage. Ils sont à la base de la plupart des réglementations de la protection animale existantes, sous la forme de normes minimales qui en garantissent le respect. A titre d'exemple, le projet Welfare Quality® propose une évaluation globale du bien-être animal qui intègre plusieurs dimensions du bien-être. Ce projet a été développé et testé pour plusieurs espèces animales. Pour les vaches laitières, le protocole Welfare Quality® comporte plus de 30 mesures, agrégées en 12 critères qui décrivent les 5 principes de bien-être. Ces mesures sont réalisées sur les animaux, à l'échelle individuelle ou par groupe, ou leur environnement.

Le niveau de conformité de l'élevage pour chaque critère est exprimé par un score de 0 à 100 (**Tableau I**, Veissier et al, 2007).

Tableau I. Grille d'observation des vaches laitières proposée par le projet Européen Welfare Quality®.

Principes	Critères	Mesures
Alimentation correcte	Absence de faim prolongée	Etat d'engraissement (pourcentage de vaches trop maigres)
	Absence de soif prolongée	Approvisionnement en eau (nombre d'abreuvoirs, débit, propreté, état de fonctionnement)
Logement adapté	Confort autour du repos	Comportement autour du repos (temps nécessaire pour se coucher, % de vaches entrant en collision avec un élément du logement quand elles se couchent, % de vaches couchées au moins en partie en dehors de la zone de couchage) Notes de propreté (mamelle, flanc et cuisses, pattes)
	Confort thermique	<i>Pas de mesure disponible</i>
	Facilité de déplacement	Les animaux sont-ils attachés ? Accès régulier à une aire d'exercice
Bonne santé	Absence de blessure	Note de boiterie (gravité et fréquence des boiteries) Altérations du tégument (pertes de poils, lésions ou gonflements)
	Absence de maladies	Problèmes respiratoires (toux, éternuements, écoulements nasaux et oculaires, fréquence respiratoire augmentée) Absence de maladies Problèmes digestifs (diarrhées) Problèmes de reproduction (comptage cellulaire, écoulements vulvaires) Autres paramètres (mortalité, taux de renouvellement)
	Absence de douleur causée par des pratiques d'élevage	Mutilations de routine (écornage, coupe de la queue ; avec prise en compte de la procédure suivie, de l'âge des animaux et de l'utilisation d'anesthésiques ou d'analgésiques)
Comportement approprié	Expression des comportements sociaux	Fréquence des comportements agressifs
	Expression des autres comportements	Evaluation qualitative du comportement
	Bonne relation homme-animal	Distance de fuite face à un homme inconnu au cornadis
	Absence de peur (en général)	<i>Pas de mesure disponible</i>

Comment peut-on évaluer le bien-être des animaux en élevage ?

Le bien-être peut être évalué selon ces 5 principes ou dimensions et plusieurs méthodes en élevage ont été développées à cette fin. Elles se différencient surtout par leurs objectifs, et ont été décrites lors des réflexions menées par le Réseau Mixte Technologique Bien être Animal et Systèmes d'Elevage. Sur la base de ce travail, il est possible de les regrouper en 2 types d'outils :

- les outils de contrôle et de certification dans lesquels l'évaluation du bien-être a pour finalité le contrôle du respect de la réglementation ou la vérification des critères de certification.

- les outils d'intervention et de conseil pour lesquels l'évaluation du bien-être est une des étapes de l'intervention. L'évaluation du bien-être sert alors de base de référence pour le conseil et peut également être considérée comme un outil de mesure de l'amélioration.

Quelque soit le type d'outil, les critères pris en compte pour réaliser l'évaluation du bien-être décrivent le comportement des animaux, leur santé, leur alimentation, leur logement, les pratiques et la conduite du troupeau. Les objectifs, les catégories d'animaux à évaluer, les modalités d'évaluation, et les critères et mesures peuvent varier selon l'outil choisi. Certains valorisent des mesures directes sur les animaux ou sur l'environnement de l'animal, d'autres des enregistrements effectués par les éleveurs, d'autres encore s'appuient sur des documents descriptifs de l'élevage (carnet sanitaire, contrôle de performances, etc...). Par exemple, les grilles d'évaluation utilisées dans la méthode développée pour le projet européen Welfare Quality proposent plus de 30 mesures dont la note d'état corporel et la prévalence des boiteries, mais aussi la pratique de l'écornage dans le troupeau ou les possibilités d'accès à l'extérieur pour les animaux. Le programme américain National Dairy Farm accompagne les éleveurs volontaires dans l'amélioration du bien-être de leurs animaux en mesurant par exemple la prévalence des boiteries sévères, la mesure de l'état d'engraissement des vaches, mais aussi en évaluant des procédures, par exemple les soins au veau nouveau-né. Cet outil s'accompagne de grilles d'autoévaluation pour permettre à l'éleveur d'apprécier et de suivre l'amélioration.

On peut s'interroger sur l'opérationnalité de ces outils en élevage. Si l'on se réfère aux travaux menés dans le cadre du RMT BEASE (www.rmt-bien-etre-animal.fr), les outils d'évaluation de bien-être opérationnels sont le plus souvent associés à une démarche d'accompagnement pour le progrès. L'évaluation est alors mieux acceptée par les professionnels car elle est assortie de conseils techniques. Ces démarches comportent plusieurs éléments favorables à l'amélioration : la formation aux mesures et le suivi des évaluateurs formés, l'intégration de critères sanitaires (boiteries, lésions) qui ont du sens pour les éleveurs, et la mise en œuvre d'un plan d'action pour faire suite à l'évaluation et amener le progrès. Ces outils comportent aussi de critères d'alerte basés sur les comportements qui confortent, habituent ou réhabituent l'éleveur dans des pratiques d'observation du comportement de ses animaux. Enfin, ils s'accompagnent souvent de guides de bonnes pratiques qui fournissent aux éleveurs des conseils concrets pour améliorer le bien-être des animaux.

Les outils d'évaluation ont néanmoins leurs limites puisqu'ils découpent une réalité holistique. Pour chaque indicateur choisi, l'évaluateur notera nécessairement de la variabilité, individuelle ou due à l'environnement. Par exemple, la recherche du nid de poussière chez la poule pondeuse est un comportement à forte motivation individuelle : il est donc nécessaire d'utiliser un faisceau d'indicateurs pour valider l'observation.

Quand l'animal nous parle de son bien-être

Parmi les critères utilisés pour réaliser l'évaluation du bien-être, ceux portant sur l'observation de l'animal sont souvent discutés et apparaissent parfois plus subjectifs que les mesures prises sur l'environnement des animaux. Le comportement de l'animal fournit pourtant des indicateurs pertinents du bien-être de l'animal puisqu'il traduit la perception que l'individu a de son environnement et de son état interne, c'est la « réponse de l'animal ». Le **comportement** est un critère intéressant car il regroupe des indicateurs précoces d'une éventuelle dégradation du bien-être. Par son comportement, l'animal peut indiquer la bonne adaptation ou l'inadaptation des conditions d'élevage. A titre d'exemple, le comportement de lever ou la position couchée des vaches laitières est un indicateur reconnu du bon réglage des logettes. A l'arrivée en salle de traite, des comportements de refus d'avancer peuvent indiquer la présence d'un obstacle visuel sur le circuit. Les comportements oraux du veau permettent de mesurer les effets du mode d'alimentation. La principale difficulté est de choisir l'indicateur comportemental adapté, et de bien connaître l'origine de ce comportement. Les comportements des animaux entre eux sont également des indicateurs de la qualité de leur environnement : ainsi, des coups répétés entre animaux autour des zones d'alimentation peuvent révéler une situation de compétition pouvant être liée à un manque de places à l'auge. Les travaux expérimentaux ont pu mettre en relation le comportement des animaux avec des variations physiologiques mesurées à l'aide de dosages sanguins, urinaires ou salivaires. Ces variations (augmentation de la fréquence cardiaque, des corticoïdes sanguins ou salivaires par exemple) traduisent des mécanismes physiologiques d'adaptation liée au stress, mais elles sont difficiles à réaliser en élevage et à interpréter. Depuis les travaux de Grandin pour l'American Meat Institute en 1991, l'usage des indicateurs comportementaux s'est développé dans différents audits à visée appliquée. Les glissades ou les chutes ont été également valorisées dans le cadre d'outils d'auto-évaluation de la qualité du transport ou d'abattage. Quel que soit le type de mesure, l'observation du comportement des animaux nécessite une formation préalable pour produire des informations de qualité, reproductibles et répétables.

L'observation du comportement permet aussi de déterminer précocement un problème qui pourra s'exprimer par la suite par une détérioration de la santé de l'animal : apparition de blessures, d'un défaut de propreté, de boiteries.... Ces **critères sanitaires** varient selon le type de production et indiquent le plus souvent une combinaison de facteurs défavorables : par exemple, une prévalence élevée de boiteries dans un troupeau de vaches laitières peut résulter de sols en mauvais état dans l'aire d'exercice, d'un couchage inadapté et de nombreux facteurs liés à la conduite d'élevage. Ces critères sanitaires peuvent être complétés de critères qui indiquent une variation des **performances de production**, par exemple une dégradation de la note d'état corporel, une baisse de production de lait, une croissance réduite. Les critères sanitaires ou de production sont plus facilement repérables lorsque le problème est important

ou lorsqu'il concerne beaucoup d'animaux dans le troupeau : ce sont donc des critères qui peuvent être plus tardifs et moins sensibles que le comportement. Ces critères peuvent néanmoins être évalués de façon objective à partir des informations présentes dans les documents de suivi de l'élevage, par exemple le taux de mortalité du troupeau consigné dans le registre d'élevage ou le taux de cellules du lait des résultats du contrôle laitier, ou les données du bilan sanitaire. La tenue de ces différents registres ou l'existence de plans de suivi techniques (plan d'alimentation, plan de maîtrise de certaines maladies) ou de procédures de gestion est parfois considérée comme un premier indicateur de la bonne gestion sanitaire ou technique de l'élevage. Les critères de production sont cependant compliqués à évaluer car les performances zootechniques varient en fonction du potentiel génétique de l'animal et peuvent être compensées par d'autres éléments de conduite. Ainsi, le bon niveau de production des animaux ne garantit pas pour autant un niveau de bien-être élevé dans le troupeau.

L'analyse des **émotions**, plus récente, ouvre la voie à d'autres pistes d'étude du bien-être animal pour favoriser l'enrichissement cognitif des animaux et mieux comprendre leurs mécanismes d'évaluation de l'environnement.

Si l'animal nous donne son « point de vue » sur la façon dont il perçoit son environnement à travers son comportement, son état sanitaire, ou les variations de paramètres physiologiques, son interprétation peut être difficile en raison des multiples facteurs entrant en ligne de compte et des phénomènes d'adaptation ou de régulation existants. Le bien-être est un concept multidimensionnel qu'il paraît illusoire de réduire à une liste universelle de critères. Lorsqu'une réduction du bien-être est observée, elle est fréquemment d'origine multifactorielle. L'analyse des facteurs de risques présents dans l'environnement permet alors de mieux cerner les déterminants de ces réductions et de les prévenir. On parle alors **d'évaluation des ressources, ou des paramètres de l'environnement des animaux**. Ces paramètres peuvent se révéler difficiles à évaluer : ils traduisent l'adéquation des ressources et de l'environnement de l'animal avec ses besoins. Ils sont donc interprétés pour indiquer l'absence de faim et de soif, le confort ou le respect des comportements de l'espèce. Ces critères sont abordés par les moyens mis en œuvre pour l'élevage ou le transport ou l'abattage des animaux, par exemple à travers la qualité et la quantité d'alimentation ou d'abreuvement fourni, ou le nombre, le type d'équipements et leur positionnement dans la case (par exemple la place à l'auge, la hauteur et le nombre des abreuvoirs, la présence de nids, l'espace au sol disponible, ...). Le logement constitue un élément central de la majorité des outils d'évaluation du bien-être orientés vers la gestion des risques. Les mesures portent sur le bâtiment, ses aménagements et ses équipements, l'espace disponible et les conditions d'ambiance. Les informations sont comparées à des normes, des seuils critiques ou des recommandations techniques. Cependant, ces recommandations peuvent varier selon le type d'animal, le système d'élevage, les zones géographiques et les éléments de conduite du troupeau. Certains

critères ont fait l'objet de tentatives pour objectiver des références, mais avec des résultats contradictoires (par exemple la modélisation d'un optimum thermique ou le calcul allométrique des espaces nécessaires au couchage). Comme pour les critères sanitaires, à défaut de références valides, certains outils d'évaluation du bien-être considèrent l'existence d'un plan d'alimentation et/ou l'accompagnement technique formalisé de l'élevage comme une garantie d'une bonne gestion alimentaire. Malgré ces difficultés d'interprétation, les indicateurs portant sur les ressources techniques sont très significatifs pour les éleveurs, et sont très utilisés dans de nombreux outils d'évaluation du bien-être en raison notamment de leur facilité de mesure, y compris à partir de plans ou de documents de contrôle des installations.

Enfin, l'évaluation du bien-être animal peut passer par **l'analyse de la relation homme-animal**. En effet, la relation entre l'humain et l'animal est à la fois un facteur de risques pour le bien-être animal mais aussi le résultat du bien-être ressenti par l'animal durant ses expériences de situations ou interventions qui obligent à la relation avec l'homme. Le comportement de l'éleveur dans les situations quotidiennes d'élevage ou durant les interventions impacte fortement sur la réactivité de l'animal. Il est cependant encore peu utilisé dans les outils portant sur l'évaluation en élevage, et peut rencontrer des freins à son utilisation par certains éleveurs car il remet en question leurs propres pratiques. L'analyse des pratiques relationnelles entre l'homme et l'animal apparaît toutefois comme un facteur de progrès important pour augmenter le bien-être des animaux.

L'évaluation du bien-être peut avoir des objectifs différents qui vont déterminer des méthodes variées de détermination des scores ou de traitement des données. Compte-tenu de la diversité des informations collectées, qualitatives ou quantitatives, à l'animal ou au troupeau, à dire d'expert ou basées sur des mesures, ce traitement peut être complexe et varie fortement selon la finalité de l'évaluation réalisée. On peut ainsi distinguer les méthodes basées sur l'agrégation des mesures visant à attribuer un score global à l'élevage, des méthodes qui s'attachent à identifier des points à problèmes ou des objectifs de progrès par catégorie de critères. Dans la première catégorie, les mesures sont exprimées par rapport à un seuil ou par classe, et le score du troupeau est calculé par addition ou moyenne, ou par modélisation mathématique avec des possibilités de pondération pour renforcer l'impact de certains critères. Ces méthodes permettent de classer l'élevage par rapport à des niveaux d'exigence ou par rapport à un échantillon d'autres troupeaux, mais il convient d'être vigilant vis-à-vis des compensations possibles entre critères pour éviter de masquer une situation de mal-être pour les animaux. En outre, la définition de seuils d'acceptabilité relève souvent de l'expertise et est sujette à débat. A contrario, l'analyse critère par critère présente l'avantage de cibler chacun des points nécessitant une amélioration, et de prioriser les marges de progrès, mais elle ne fournit pas le score global du troupeau et ne permet pas son classement

au sein d'une population. Quelle que soit la méthode de traitement des données et son résultat, la combinaison d'informations décrivant les ressources et l'environnement mis à disposition des animaux et la mesure du résultat sur ceux-ci est la garantie de la meilleure prise en compte possible du bien-être des animaux.

L'observation de l'éleveur : une observation de choix

L'éleveur a une position clé dans la prise en compte du bien-être de ses animaux : il est en contact avec eux, il les observe, ce qui constitue une activité à part entière de son métier. Est-ce que ceci le prédispose à une bonne observation du bien-être des animaux ? En d'autres termes, est-il un observateur privilégié qui peut évaluer mieux que tout autre l'état de bien-être de ses animaux ? Oui dans une certaine mesure, mais avec quelques réserves. On pourrait penser que ses observations peuvent être biaisées. Elles peuvent effectivement être fortement influencées par les représentations de l'éleveur à l'égard de ses animaux et par l'image qu'il a de son métier. Si, par exemple, l'éleveur considère que les animaux réactifs sont de bons reproducteurs, il pourra avoir tendance à être moins attentif à des comportements de peur ou d'agressivité des animaux et à ne pas considérer ces comportements comme des indicateurs potentiels d'un état de stress de ces animaux. A contrario, si l'éleveur considère que des animaux réactifs sont des animaux différents des autres, il pourra être plus attentif à repérer les comportements d'agressivité ou de peur et chercher à les minimiser. Dans les deux cas de figure, le même comportement n'est pas observé ni interprété de la même façon.

On peut aussi s'interroger sur la capacité de l'éleveur à interpréter des comportements dont certains ne sont pas toujours simples à comprendre. Il a souvent fallu plusieurs années de recherche en éthologie ou en physiologie pour décrire les comportements des animaux et ce qu'ils expriment en termes de bien-être. Ainsi, les comportements de fouille du sol des truies, les comportements d'auto-arrosage des canards, ou l'analyse des relations sociales entre bovins sont des domaines d'étude assez récents et font toujours l'objet de travaux en cours. Les résultats de ces travaux permettent d'identifier les compétences nouvelles à développer pour les éleveurs et dont on peut penser qu'elles ne sont pas toutes acquises. Par ailleurs, l'éleveur peut s'habituer à l'état de son troupeau et au comportement de ses animaux. Ce phénomène d'habituation peut parfois gêner l'observation et conduire l'éleveur à ne repérer que les problèmes les plus visibles. Les observations des autres intervenants de l'élevage (le vétérinaire, les conseillers ou techniciens) peuvent alors amener un regard extérieur plus distancié.

Malgré toutes ces réserves, l'éleveur reste l'observateur le plus proche et le plus fréquemment présent auprès de ses animaux. Observer les animaux fait partie de ses compétences « métier », même si cette compétence peut être réduite dans certains cas à la détection de problèmes d'ordre sanitaire. Ce champ de compétences tend cependant à

s'élargir : citons à titre d'exemple la formalisation de méthodes de détection des chaleurs des bovins basées sur l'observation des comportements des animaux pour optimiser la conduite de la reproduction. Revaloriser l'observation comme compétence-clé, c'est reconnaître implicitement qu'elle fait partie de la technicité de l'élevage. Certains éleveurs utilisent d'ailleurs le comportement de leurs animaux comme indicateur du suivi des troupeaux. Ils sélectionnent l'ordre de passage à la traite en fonction de la réactivité des animaux, ou prennent le temps d'«apprivoiser» les animaux meneurs pour faciliter ensuite la conduite du troupeau. Dans la plupart des cas, les critères d'évaluation des éleveurs sont surtout implicites et leur interprétation peut être variable, voire fausse. Un regard croisé entre les différents intervenants ayant un contact avec les animaux de l'élevage pourrait permettre d'atténuer cette variabilité possible de la qualité de l'observation. Ce regard collectif permettrait de multiplier les sources d'observation, les points de vue et peut-être d'apporter un regard neuf, moins habitué que celui de l'éleveur sur ses animaux. Malgré tout, l'éleveur reste sans doute la personne la plus à même d'observer les animaux. Si cette observation est de qualité, il est la personne capable de repérer les problèmes le plus rapidement. La formation initiale et continue des éleveurs est alors un levier significatif d'amélioration de la qualité de cette observation.

Des références pour aller plus loin :

- Bignon et al, 2013. Bases physiologiques et comportementales de l'adaptation chez les volailles et conséquences sur le bien-être et son évaluation dans le cadre réglementaire. JRA-JRFG, 122-130.
- Courboulay et al, 2012. Les outils d'évaluation et de gestion du bien-être en élevage : quelles démarches pour quels objectifs ? J. Rech. Porcine, 44 : 253-260.
- Mounaix et al, 2013. L'évaluation et la gestion du bien-être animal : diversité des approches et des finalités, Renc. Rech. Ruminants, 20 : 189-192.
- « Les outils d'évaluation et de gestion du bien-être animal, lors du transport ou à l'abattoir » : compte-rendu du projet CAS DAR EBE et sa notice d'accompagnement. (www.rmt-bien-être-animal.fr)
-

Bien-être et zootechnie : comment l'animal perçoit-il son environnement ?

Bien-être animal et zootechnie se recoupent largement, à travers des objectifs partagés de couverture des besoins alimentaires et des besoins en logement adapté, et permettent la bonne santé des animaux et des comportements appropriés. La relation entre l'homme et l'animal est souvent abordée à travers le contact avec l'animal, par exemple en travaux pratiques portant sur les interventions habituelles de l'atelier d'élevage, mais la prise en compte de l'état émotionnel de l'animal peut s'avérer plus difficile à aborder. Plus généralement, la prise en compte des besoins psychologiques de l'animal est rarement abordée. L'interprétation du comportement de l'animal est complexe et peut donner lieu à discussion, y compris au sein de la communauté scientifique.

Cette complexité peut pourtant permettre d'aborder la zootechnie sous un angle nouveau. Poser la question du bien-être de l'animal d'élevage replace en effet l'animal en interaction avec son contexte, et cette question contribue à réintroduire un organe oublié dans la description zootechnique : le cerveau de l'animal. Parler du bien-être permet ainsi de rompre avec une vision parfois mécanistique de l'animal par la zootechnie.

Quelle vision de l'animal dans l'histoire des sciences ?

Pour comprendre cette rupture il faut considérer que la zootechnie s'inscrit dans le paradigme cartésien. Cette discipline est comprise, et donc enseignée, d'une façon qui découle presque directement du regard des philosophes sur l'animal au XVII^{ème} siècle, à l'époque où les progrès scientifiques permettent de mieux comprendre la biologie et la physiologie des animaux. A cette époque, Descartes s'appuie sur des raisonnements autant que sur des croyances pour réfuter les théories de Montaigne selon lesquelles l'animal est proche de l'homme, capable de raisonner, et pourrait même servir de modèle à l'homme pour retrouver son unité dans la nature. Descartes décrit l'animal comme un objet sensible, soumis à sa nature, et qui diffère de l'homme, considéré comme un sujet dont la pensée lui permet de se soustraire à cette nature. L'animal est donc présenté comme une « machine », c'est-à-dire une suite de mécanismes que les progrès de la biologie permettent d'expliquer. On comprend alors pourquoi la zootechnie est bâtie sur la compréhension fine du fonctionnement de différents mécanismes de l'animal, souvent sans prendre en compte toutes leurs interactions.

La conception cartésienne de l'animal sera sujette à polémique au XVIII^{ème} siècle par les philosophes des Lumières. Rousseau, si il maintient la métaphore de l'animal machine lui concède une âme et insistera sur la sensibilité de l'animal et son droit à la protection. La vision de l'animal comme un assemblage de mécanismes biologiques va cependant prévaloir jusqu'au XX^{ème} siècle. Elle a pour conséquence d'appréhender le fonctionnement de l'animal

en minimisant les mécanismes de régulation coordonnés par le système nerveux central : pour simplifier, on peut dire que l'animal est alors expliqué et appréhendé ... sans son cerveau. Lorsqu'aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles se développent la psychologie, l'éthologie et les sciences cognitives, ce point de vue évolue. L'éthologie va tout d'abord s'intéresser au comportement de l'animal en réponse à des stimuli de son environnement (dans cette approche behavioriste, l'animal est assujéti à son environnement), puis au caractère « inné » de certains comportements (K. Lorenz, tenant de l'éthologie positiviste voit l'animal assujéti à ses gènes). Malgré les controverses qui en découlent, ces deux approches convergent quant au refus de prendre en compte la capacité de l'animal à interpréter son environnement, en un mot à considérer la subjectivité de l'animal. La théorie de l'*Umwelt* de Von Uexküll, fondateur de l'éthologie phénoménologique, à la fin du XIX^{ème} siècle, considère que chaque espèce a son univers propre à quoi elle donne du sens. Elle propose une approche centrée sur l'animal en relation avec son environnement. Elle préfigure l'éthologie cognitive du XX^{ème} siècle qui s'intéresse aux mécanismes internes qui régissent les comportements des animaux, et qui considère la possibilité que certains animaux soient capables de représentations construites, de mémoire et d'émotions, et faisant système avec son contexte.

Vers une zootechnie qui intègre les capacités cognitives des animaux

La prise en compte des capacités cognitives des animaux permet de moduler la vision mécanistique de la connaissance de l'animal, c'est-à-dire une zootechnie des grandes fonctions (alimentation, reproduction, production, etc...) déconnectées du contexte de l'animal et de sa façon de le percevoir. Pourtant, malgré presque 50 ans de travaux en éthologie cognitive, notre compréhension de la zootechnie demeure majoritairement mécanistique, et minimise le point de vue de l'animal dans son contexte. A titre d'exemple, l'alimentation est surtout abordée selon des indicateurs mécaniques (capacité d'ingestion, protéines digestibles dans l'intestin, valeur d'encombrement...) et encore trop peu en termes de facteurs de variation de l'appétence des animaux.

Comment alors appréhender le fonctionnement de l'animal différemment, comme sujet ? L'observation du comportement est peut-être la clé du changement, et ce, à plusieurs titres. Il est, d'une part, au carrefour de différentes disciplines s'intéressant à l'animal. C'est le comportement de l'animal qui est la base du travail de l'éthologiste et ce sont en grande partie les déterminants du comportement qui font l'objet des débats philosophiques sur la place et le statut de l'animal. Plus intéressant, c'est aussi le comportement de l'animal qui est à l'origine de nombreuses interrogations et avancées de la zootechnie, par exemple pour trouver une explication à un comportement incompris de l'animal. Cet intérêt pour le comportement animal traduit implicitement la reconnaissance de la capacité de l'animal à percevoir l'environnement (ses lieux de vie, ses congénères, mais aussi l'homme) et à réagir consciemment vis-à-vis de lui, ce qui revient à prendre en compte le rôle du cerveau de

l'animal. Par ailleurs, lors du phénomène de stress, les modifications induites par l'agent stressant engendrent une réponse non spécifique visant d'abord à éliminer le plus vite possible la source de la perturbation, puis à mobiliser l'énergie nécessaire pour s'adapter dans la durée. Cette réponse mêle réaction physiologique et biochimique, comportementale et psychique. L'énergie mobilisée pour éliminer la perturbation ou pour s'y adapter impacte sur le fonctionnement général de l'animal et est à l'origine des conséquences du stress observées sur la reproduction, les performances de croissance et de production et l'immunité, notamment dans les situations de perturbation durable. L'éthologie et la neurobiologie montrent bien que ne pas tenir compte du cerveau de l'animal est contre-productif du point de vue zootechnique.

La prise en compte du comportement animal pose cependant des questions en termes de validité scientifique de l'interprétation. Il devient alors nécessaire de mobiliser une méthode d'éthologie pour évaluer et expliquer le comportement. L'éleveur peut mobiliser cette compétence sur son troupeau, et l'analyse de son activité, de ses pratiques peut fournir à l'enseignant des éléments de compréhension pour aborder le comportement de l'animal. C'est en ce sens que les travaux pratiques autour de l'approche et de la manipulation des animaux permettent d'aborder le comportement animal. Le bien-être peut donc fournir à l'enseignant, comme au zootechnicien, une relecture de la zootechnie, c'est-à-dire l'occasion d'envisager l'animal dans toute sa complexité, pour établir un nouveau fil conducteur des différents domaines de cette science. Cette tâche n'est pas sans difficulté. La production de foie gras illustre cette difficulté : comment rendre compatible la pratique du gavage des palmipèdes avec les exigences du comportement de l'animal ? La zootechnie considère l'animal dans sa dimension de production, elle quantifie et elle rationalise. Si elle considère l'animal comme un être sensible, y-a-t-il un risque de perte de ce fondement scientifique ?

Bien-être animal et controverses

Le bien-être animal suscite des débats vifs depuis l'émergence de ce concept dans les années 1960. Les acteurs impliqués dans ces controverses sont ancrés dans les domaines scientifique, politique, juridique, éthique, associatif et professionnel agricole. L'aborder dans l'enseignement suppose alors de considérer le bien-être animal comme une problématique à faire explorer aux élèves (selon un ou plusieurs angles d'étude) et mettant en jeu des savoirs multiples. Une analyse de la construction progressive des savoirs scientifiques et des incertitudes actuelles associée à une analyse des jeux d'acteurs en lien avec le bien-être animal sont des étapes importantes pour aider les élèves à situer les points de tension mais aussi les points de consensus.

Pour comprendre comment les controverses actuelles se sont construites l'histoire de la protection animale est une clé de compréhension et met en évidence l'origine beaucoup plus ancienne des débats sur les statuts juridique et moral de l'animal. En effet, les statuts moral et juridique de l'animal en posant la question du propre de l'homme et du propre de l'animal impactent directement la prise en compte du bien-être des animaux de rente. Est-ce que tous les systèmes d'élevage sont acceptables d'un point de vue éthique, économique, politique ? Quel type de souffrance lors de l'élevage, du transport, de l'abattage peut-être considéré comme éthiquement acceptable ? Quels devoirs ont les hommes envers les animaux de rente ? Quel niveau de responsabilité ont les professionnels de l'élevage ? En parallèle des débats sur le bien-être animal, le statut juridique des animaux de rente est régulièrement mis en discussion notamment dans les instances législatives. Cependant les débats liés au bien-être des animaux suscitent également des réactions sur le statut juridique des animaux pour définir quels sont les critères permettant de déterminer l'appartenance des animaux à la communauté morale (souffrance, conscience...) ou encore quels types de traitements envers les animaux peuvent être moralement acceptés ?

Pourquoi une résurgence des débats sur les statuts moral et juridique des animaux ?

Ce sujet fait débat depuis longtemps et il apparaît difficile de définir les contours de l'humanité et de l'animalité sans avoir recours à une position dogmatique. Si certains scientifiques cherchent à restaurer la place de l'homme dans le monde animal, d'autres privilégient l'exception humaine. Une autre façon de s'interroger sur ce sujet est de s'intéresser à la relation homme-animal et à son évolution consécutive aux grandes modifications de l'élevage au XX^{ème} siècle. En effet, après guerre, l'agriculture a connu un fort développement pour permettre aux pays européens de recouvrer l'autosuffisance alimentaire. Ce développement s'est traduit par une intensification de la production, une accélération des performances de production des animaux et leur sélection sur des critères de productivité. Il a eu pour

corollaires une tendance à la plus forte densité des animaux et un plus fort contrôle de l'alimentation et de la reproduction. Ces éléments ont permis une amélioration globale du statut sanitaire des troupeaux, mais ils ont contribué à une augmentation des contraintes pour l'animal qui peut entraîner, dans certains cas, une dégradation du bien-être des animaux, notamment, lorsque ces contraintes se traduisent par la limitation forte de l'espace disponible ou aboutissent à une diminution de la diversité alimentaire ou à une restriction des comportements propres à l'espèce. L'amélioration de la technicité, une mécanisation accrue des tâches et une augmentation de la taille des cheptels ont pu contribuer dans certains cas à dégrader les relations entre l'éleveur et ses animaux en limitant les occasions de contact. Ainsi, depuis les années 1960, les débats se sont principalement cristallisés sur les systèmes d'élevage qualifiés d'intensifs car ils regroupent, aux yeux des consommateurs, l'ensemble des critiques émises sur les conditions de vie des animaux d'élevage. Les principaux arguments portent alors généralement sur l'impossibilité pour l'animal d'exprimer des comportements de l'espèce due au confinement des animaux, à la densité animale et sur les pratiques mutilantes (débecquage, caudectomie...). Ces controverses ouvrent directement sur la question de la valeur morale inhérente à l'animal, du droit de l'homme à le contraindre et du droit que pourraient avoir les animaux. Les efforts techniques et réglementaires développés tout au long de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle pour normaliser les moyens à mettre en œuvre dans la plupart des filières de production ont pour certains limité certains impacts négatifs sur le bien-être en s'appuyant sur le respect d'un certain nombre de comportements de l'espèce, mais d'autres n'ont fait qu'amplifier le mal-être. Par ailleurs, ces évolutions visent une adaptation progressive des systèmes d'élevage conventionnels et non la rupture souhaitée par de nombreuses associations de protection animale dans la mise en œuvre de systèmes d'élevage dits « alternatifs ».

Ainsi, l'émergence du concept du bien-être animal au Royaume-Uni dans les années 1960 a trouvé un écho auprès des consommateurs et des pouvoirs politiques de nombreux pays européens confrontés à cette évolution des systèmes d'élevage alors même que les savoirs scientifiques, issus notamment de l'éthologie et des neurosciences, mettaient en évidence des capacités cognitives de plus en plus complexes chez les animaux de rente. Les débats déjà anciens sur la valeur morale des animaux par rapport à celle des humains, le statut juridique des animaux par rapport aux autres objets ont pu alors se développer en se drapant de nouveaux contours. Un consensus autour de la sensibilité des animaux s'est établi (même si des controverses vives subsistent pour délimiter cette sensibilité) et dans un même temps les critiques ont augmenté vis-à-vis des systèmes d'élevage considérant les animaux comme des machines thermodynamiques qu'il est possible de contrôler totalement.

De l'animal objet à l'animal sensible : débats sur le statut juridique de l'animal

En France, la protection animale a d'abord été comprise au niveau législatif comme un enjeu relevant du domaine public. Ainsi la Loi Grammont (1850) précise que « *sera puni quiconque aura exercé publiquement et abusivement de mauvais traitements envers des animaux domestiques* ». En même temps, tout au long du XIX^{ème} siècle, plusieurs disciplines scientifiques élaborent des savoirs nouveaux sur l'animal et contribuent à une évolution de son statut. Le fort développement de l'éthologie, l'étude du comportement animal, au XX^{ème} siècle, combinés à l'essor des associations de protection animale observé en Europe a conduit à une interpellation croissante des pouvoirs publics sur la cause animale créant ainsi un contexte favorable à une meilleure prise en compte de l'animal. La sensibilité de l'animal est désormais reconnue dans le domaine scientifique, même si les méthodes manquent encore pour évaluer le degré de sensibilité des animaux. Cette reconnaissance est prise en compte dans la législation, et la protection animale s'étend au domaine privé. La loi dite « Loi relative à la protection de la nature » de 1976 considère que « *l'animal étant un être sensible, il doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce* ». Ce texte est relayé par le Code Rural de 1979 qui stipule dans l'article 214.1 qu'« *il est interdit d'exercer de mauvais traitements envers les animaux domestiques* ». Le Code Rural précise en outre l'application de ce principe aux animaux d'élevage, et ouvre la voie à des textes réglementaires spécifiques « *des décrets en Conseil d'Etat déterminent les mesures propres à assurer la protection de ces animaux contre les mauvais traitements ou les utilisations abusives et à leur éviter des souffrances lors des manipulations inhérentes aux techniques d'élevage, de parage, de transport et d'abattage des animaux* ». La Commission Européenne a joué et joue encore un rôle central dans l'évolution des réglementations concernant le bien-être animal.

Malgré les différentes évolutions de la philosophie ou de la zootechnie une différence a longtemps persisté entre le statut de l'animal dans le code civil (animal considéré comme « bien meuble ») et le statut de l'animal dans les codes rural et pénal (animal considéré comme « être sensible »). Les défenseurs de l'évolution du statut juridique des animaux (dont associations de protection animale, juristes, parlementaires...) établissent un lien direct entre la nécessité d'un statut d'être sensible pour les animaux et le renforcement des devoirs des hommes envers le bien-être des animaux. La dernière proposition de loi déposée au Sénat le 7 octobre 2013 a été suivie de l'acceptation d'un amendement par la Commission des Lois de l'Assemblée Nationale le 15 avril 2014. Pour les associations de protection animale, la reconnaissance du statut d'être sensible des animaux dans le code civil n'est qu'une évolution juridique permettant de mettre en cohérence code civil, code rural et code pénal. Par ailleurs, dans une lettre ouverte le 16 avril 2014, la FNSEA déclare son inquiétude en déclarant qu'à

terme cette évolution pourrait entraîner une remise en cause de l'élevage. Le code civil, même s'il reconnaît désormais la sensibilité des animaux, maintient le régime d'utilisation des animaux en tant que « bien meuble », c'est-à-dire qu'il peut appartenir à l'homme et être vendu. Les débats ne s'arrêtent bien évidemment pas à la reconnaissance de ce statut d'être sensible. En effet, de nombreuses associations de protection animale demandent la création d'un statut juridique propre aux animaux pour les distinguer des biens voire l'entrée des animaux dans le statut juridique des sujets. Scientifiques et professionnels des filières animales sont, pour la plupart, plutôt hostiles à ces propositions.

Il est possible de décrire trois niveaux de responsabilités de l'homme vis-à-vis des animaux : la bien-traitance qui peut être définie comme une responsabilité que l'homme se donne envers l'animal, la protection animale qui relève plutôt du cadre réglementaire, et le bien-être animal qui est plutôt une sorte de « point de vue » de l'animal, exprimée notamment par son comportement. L'évolution, présentée précédemment, du dispositif juridique pour définir les conditions de la protection de l'animal par l'homme au milieu du XX^{ème} siècle implique que non seulement l'éleveur doit prendre en compte la sensibilité des animaux mais qu'il est aussi le garant du bien-être de ses animaux au regard de la loi et peut-être poursuivi pénalement en cas de mauvais traitements. Cependant, d'autres textes réglementaires n'ont jamais été remis en cause. Les niveaux de responsabilité de l'homme vis-à-vis de l'animal sont plus difficiles à aborder que le registre réglementaire. Par exemple, dans une situation d'euthanasie possible, l'homme a la responsabilité morale d'éviter la souffrance de ses animaux, mais le rapport qu'il entretient avec eux et le vivant plus généralement peut conditionner sa décision. La prise en compte du bien-être animal soulève elle aussi des questions quant aux responsabilités de l'homme vis-à-vis de ses animaux : par exemple, la contrainte de l'attache dans certains systèmes d'élevage est-elle compatible avec le respect des comportements de l'animal ? Ainsi, il n'est pas possible de limiter l'exploration de la problématique par les élèves au seul registre réglementaire. Même si ce dernier a permis des évolutions intéressantes dans l'amélioration du bien-être animal il ne permet de répondre à l'ensemble des questions liées à la responsabilité de l'homme envers les animaux d'élevage.

En 2008, lors des Rencontres Animal et Société organisées par le ministère de l'Agriculture, la place différente des animaux dans l'inconscient collectif, notamment par rapport aux principales religions, a permis d'éclairer les pratiques et points de vue, en particulier ceux qui concernent les animaux de rente. La forte individualité de la perception des animaux par l'homme a été confirmée, la proximité avec l'animal familial apparaissant comme une composante forte de cette perception, avec une idéalisation de l'animal sauvage et une relative méconnaissance de l'élevage moderne. En outre, les discussions autour des régimes juridiques ont conclu à la difficulté d'appréhender la relation entre l'homme et l'animal par la seule domestication, le degré d'interaction avec l'homme pouvant alors être une clé d'entrée plus pertinente que l'usage (expérimental, de compagnie, de rente...) ou la fonction de

l'animal (domestique/non domestique...). Ces éléments expliquent en partie la complexité du débat sur le statut de l'animal et la difficulté du compromis. Les Rencontres Animal et Société ont cependant confirmé l'intérêt d'une meilleure formation de tous les acteurs de la société, dont les éleveurs et futurs éleveurs, à la connaissance et au respect de l'animal pour favoriser l'autorégulation du bien-être animal par les filières d'élevage. Si la nécessité de conduire des travaux approfondis sur la sensibilité des animaux a été reconnue par tous, les résultats de ces travaux risquent de ne pas lever tous les éléments de débat.

Les différents pays européens ont construit chacun des prises de position assez différentes au niveau du statut juridique des animaux. Ainsi, pour mieux éclairer les problématiques liées au contexte français, il semble intéressant d'amener les élèves à considérer que ce sujet peut se poser très différemment selon les pays.

Statut moral de l'animal et éthique animale

Le statut moral de l'animal est une source de débats, car il ouvre la question de l'intérêt propre de l'animal et de la responsabilité morale des humains envers les animaux. Les échanges autour du bien-être animal en élevage sont directement liés au débat sur le statut moral de l'animal. En effet, il n'est pas possible d'envisager des méthodes d'évaluation et des moyens d'amélioration du bien-être animal sans explicitement clarifier les choix moraux sous-jacents aux décisions prises. Doit-on se préoccuper du bien-être moyen d'un troupeau ou accorder plus d'importance aux quelques animaux en situation critique ? Quels sont les critères pour déterminer les interventions moralement acceptables sur les animaux bien qu'elles génèrent une certaine souffrance ? Améliore-t-on le bien-être animal à partir de moyens, de normes applicables à tous les systèmes d'élevage ou privilégie-t-on les résultats, les conséquences des actions humaines sur les animaux pour ajuster les pratiques et interventions ?

Le débat sur le statut moral des animaux n'est pas récent et ses premières traces sont déjà observables dès l'Antiquité alors que nous avons montré précédemment que ce n'est que relativement récemment (années 70) que les animaux ont été reconnus de manière consensuelle comme des êtres sensibles. Même si le fait de considérer l'animal comme être sensible, donc potentiellement souffrant est largement partagé, l'élargissement de cette sensibilité à un animal conscient, donc pensant, a fait et fait toujours l'objet de vives tensions entre professionnels du monde agricole, citoyens, philosophes et scientifiques. Il est, alors, important de situer les principaux courants d'éthique animale afin de mieux comprendre la position majoritaire en Europe Occidentale ainsi que les divergences émergeant au cours des débats sur le statut moral de l'animal.

Les acteurs impliqués dans le bien-être animal se positionnent dans quatre principaux courants d'éthique :

- L'approche cartésienne, décrite précédemment, de l'animal-machine reste très présente dans la société occidentale. L'animal est instrumentalisé et considéré comme un système thermodynamique qu'il est possible d'entièrement réguler et maîtriser. Cette approche refuse toute considération morale de l'animal au nom du primat de l'humain. Du vivant de Descartes, plusieurs philosophes s'étaient opposés à cette conception d'un animal réifié. Dans ce courant d'éthique anthropocentrée, le bien-être animal ne se justifie que dans la mesure où il favorise les intérêts humains. Les animaux sont placés hors de la communauté morale. A l'heure actuelle, pour certains représentants de la profession agricole, le bien-être animal est avancé uniquement au nom des intérêts économiques qu'il peut représenter. La production y est alors vue tout à la fois comme critère d'évaluation et comme une finalité du bien-être animal.

Les avancées récentes présentées précédemment dans les savoirs en éthologie et neurosciences remettent en cause cette vision anthropocentrée du bien-être animal. En effet, les résultats mettent en évidence chez les animaux (notamment les espèces de rente) des capacités cognitives complexes (apprentissage, élaboration de stratégies ...) et une subjectivité sophistiquée (émotions, états affectifs). Ainsi, il est alors difficile de refuser de faire entrer les animaux dans la communauté morale sous prétexte d'une supériorité totale des hommes sur les animaux. Ces récents savoirs scientifiques ont permis à certaines postures éthiques anciennes de se renforcer et de se développer depuis plusieurs décennies. La capacité des animaux à souffrir a été le principal argument mobilisé pour justifier les devoirs des hommes envers les animaux. La célèbre phrase de Jérémy Bentham (1789) « *La question n'est pas peuvent-ils raisonner ? Ni peuvent-ils parler ? Mais bien peuvent-ils souffrir ?* » est notamment au fondement du courant éthique utilitariste prédominant en Europe occidentale.

- L'utilitarisme, correspondant à un courant philosophique conséquentialiste, évalue ce qui est bien ou mal en fonction des effets et conséquences des actions réalisées. L'objectif des utilitaristes est l'augmentation du bien-être ou plaisir général quels que soient les moyens qui pourront être mis en œuvre pour l'atteindre. Ce courant s'appuie sur la sensibilité des êtres vivants (leur capacité à souffrir) pour déterminer ceux appartenant à la communauté morale. Le principal problème posé par cette approche est la possibilité d'évaluer objectivement le plaisir ou le bien-être global. De nombreuses nuances existent au sein du courant utilitariste. Ceux, s'appuyant sur un utilitarisme radical dans la lignée de Singer (1993), ont une considération morale égalitaire entre les hommes et les animaux. Ils considèrent, ainsi, que le bien-être des animaux et des humains ont la même valeur. Cette posture entraîne généralement une remise en cause de l'élevage (abolitionnisme) car il est difficile d'envisager un système d'élevage ne générant que du bien-être pour les animaux d'élevage et les

humains. D'autres utilitaristes (les majoritaires), dans la lignée de Bentham, défendent une considération morale adéquate entre humains et animaux, c'est-à-dire que le bien-être animal sera maximisé dans la mesure où celui des humains n'est pas totalement remis en cause.

- Le principal courant éthique alternatif à l'utilitarisme est le déontologisme : les actions sont considérées comme intrinsèquement bien ou mal sans prendre en considération leurs conséquences. Les critères de considération morale sont plus restrictifs que ceux utilisés par les utilitaristes. En effet pour appartenir à la communauté morale, les êtres vivants doivent avoir, selon Feinberg (1980), une vie conative (capacité à avoir des représentations mentales, des désirs, des motivations) ou être, selon Regan (1983), des sujets-de-vie (avoir des croyances, des désirs, des projets, des objectifs à atteindre, une vie émotionnelle ...). Les déontologistes défendent une théorie des droits des animaux (droit à la liberté de mouvement, droit à la satisfaction de leurs besoins, droit à l'autonomie ...) mais celle-ci rentre souvent en contradiction avec l'élevage des animaux lorsque le droit à la vie est revendiqué. Ainsi, de nombreux déontologistes sont abolitionnistes et ne défendent pas le bien-être animal en tant que tel mais le considèrent, pour certains, plutôt comme une étape avant l'arrêt complet de l'élevage.

- Le courant de l'éthique du *care* est plus récent et moins répandu que les deux autres. Les motivations et le caractère des individus sont les critères d'évaluation morale plutôt que leurs actions. Portée par des mouvements éco-féministes, l'éthique du *care* revendique des valeurs de soin, de sollicitude, de loyauté et d'honnêteté. Elle se fonde sur un animal conçu comme être vulnérable et s'inscrit dans les pratiques ordinaires effectives, sensibles, émotionnelles avec l'animal. Ce courant éthique s'oppose à une éthique uniquement basée sur des théories des droits, de justice considérées comme universalisantes et désincarnées.

Par ailleurs, depuis le milieu du XX^{ème} siècle d'autres postures éthiques propres au secteur de l'élevage se sont développées par rapport aux courants « classiques » d'éthique animale. Ainsi, Larrère considère qu'il serait plus pertinent d'articuler éthique environnementale et éthique de l'élevage pour proposer des réponses concrètes aux problèmes que posent l'élevage des animaux (Larrère, 1999). Ces philosophes fondent leur théorie sur le concept de contrat domestique : « *Il n'y a [...] pas d'égalité entre les hommes et leurs animaux domestiques, mais on peut envisager des relations de réciprocité. Il y a là une sorte de contrat social tacite qui impose aux hommes de ne pas maltraiter leurs animaux jusqu'au sacrifice de leur vie* » (Larrère et Larrère, 1997 p.14). Ainsi, les animaux domestiques sont des « membres subsidiaires » de la communauté humaine et fondent avec ces derniers « une communauté hybride » basée sur un contrat social. D'autres acteurs des filières animales critiquent cette proposition de contrat domestique et refusent le concept de bien-être animal qui serait un outil dans les mains d'acteurs soucieux de préserver des systèmes d'élevage productivistes. Ils suggèrent plutôt

d'associer éthique du travail et éthique animale pour restaurer ou d'élaborer une véritable relation partenariale de travail avec l'animal, conçu comme un sujet-acteur à part entière (Porcher, 2005).

Les débats sur la question du bien-être animal amènent à établir une distinction entre deux catégories d'acteurs, ceux s'impliquant par leurs actions, leurs réflexions dans l'amélioration du bien-être animal que l'on qualifie de « *welfaristes* » (relevant majoritairement du courant utilitariste) et ceux défendant l'arrêt complet, brutal ou progressif, de l'exploitation des animaux qualifiés d'« abolitionnistes » (relevant majoritairement du courant déontologiste) (figure 2).

Ces deux conceptions de l'éthique animale ont des fondements communs même si les résultats diffèrent fortement : ils relèvent tous les deux d'une conception antispéciste, c'est-à-dire qu'entre les humains et les autres animaux il n'y pas de différence de nature. Les humains font partie de la communauté animale au même titre que tous les autres animaux. Mais alors que les abolitionnistes remettent en cause tout acte immoral, les *welfaristes* ont une approche pragmatique. Ils légitiment des actes qui peuvent générer de la souffrance dans la mesure où ceux-ci sont nécessaires au bien-être commun. Pour les premiers, l'animal est un être moral de droit, pour les seconds, l'égalité de considération des intérêts prime. Ils s'expriment dans la société par deux types de comportements : d'une part un mouvement vegan qui s'oppose à toute utilisation de l'animal et qui revendique la libération animale ; d'autre part un souci de la part de citoyens, consommateurs de produits animaux, de la préservation du bien-être de l'animal. Cette classification, comme toute typologie, est réductrice. Elle ne traduit pas la complexité des mouvements relative à l'éthique animale, qui peuvent se situer dans l'entre-deux.

Ces différentes postures éthiques questionnent tout autant le statut moral de l'animal que le positionnement de l'homme à son égard : quelle différence entre humanité et animalité ? L'animal n'est-il que sensible, ou est-il aussi conscient ? Et auquel cas, quel souhait a-t-il à l'égard de sa propre vie ? Doit-on donner une valeur inhérente à l'animal ou au contraire le maintenir dans une valeur instrumentale ? Doit-on donner des droits à l'animal, équivalents à ceux des droits de l'homme, ou s'agit-il plutôt de définir les devoirs qu'aurait l'homme à l'égard d'un animal vulnérable ? Doit-on accepter notre vision spéciste ou doit-on s'inscrire dans une conception morale anti-spéciste ? Autant de questions qui irriguent les débats sociétaux et les débats scientifiques.

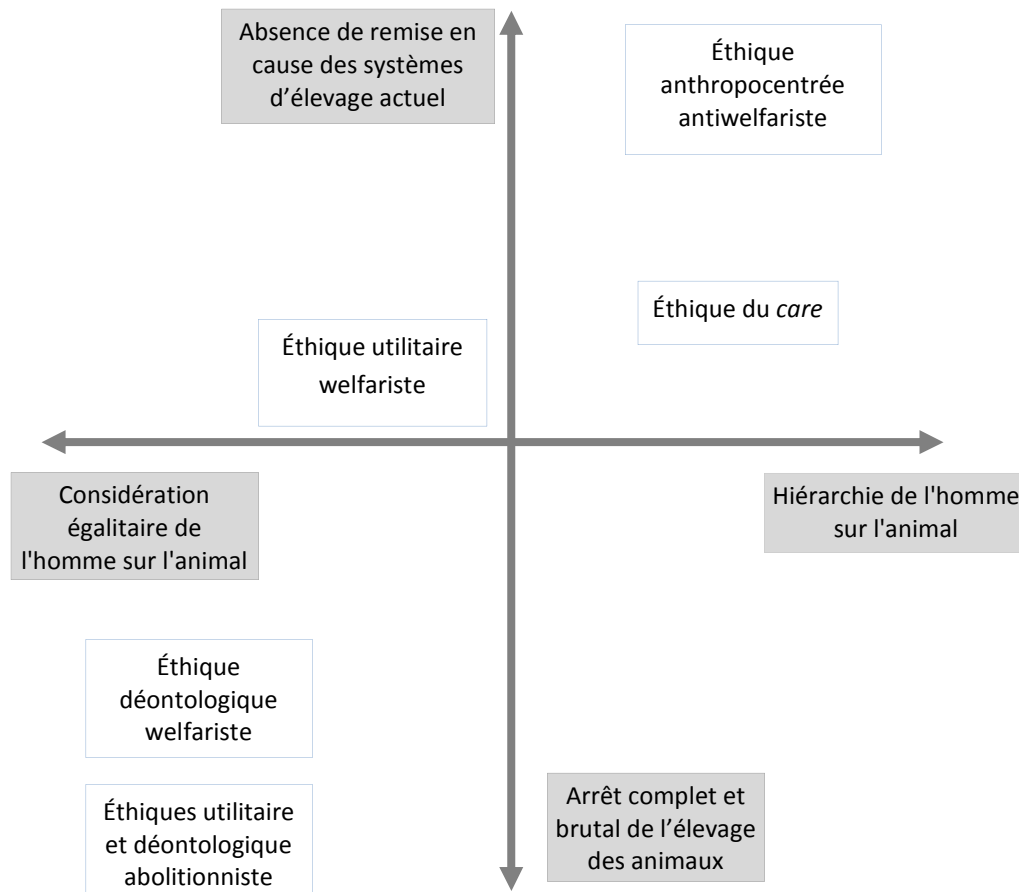


Figure 2. Approches éthiques de la relation de l'homme à l'animal

Dans ce contexte, la question du statut de l'animal peut être perçue comme une façon d'interroger les divergences et convergences entre l'homme et l'animal. Il semble important dans le cadre de la formation d'éleveurs ou de futurs éleveurs de prévoir un temps afin de travailler sur les débats suscités par les dimensions éthiques et juridiques relatives au bien-être animal afin que cette problématique soit abordée dans toute sa multidimensionnalité et dans toute sa complexité. L'approche en formation de questions socialement vives comme celles suscitées par le bien-être animal a pour objectif de favoriser l'engagement des professionnels ou futurs professionnels dans les débats actuels et de développer une pensée critique vis-à-vis de certaines pratiques d'élevage. Ainsi, il est important de considérer que les apprenants aussi bien que les enseignants/formateurs ont leur propre posture éthique vis-à-vis des animaux de rente. Pour s'engager dans les débats mais aussi pour agir au quotidien pour les professionnels des filières animales, la clarification de sa propre posture personnelle est un levier pour ensuite tenter de comprendre celle des autres acteurs.

Un fil conducteur possible : l'histoire de la domestication

L'évolution de la relation entre l'homme et l'animal durant le processus de domestication est ambivalente. Le passage des espèces animales de l'état sauvage (gibier chassé) à l'état domestiqué (animaux élevés et domestiqués) a en effet eu des impacts positifs et négatifs sur les populations animales concernées : d'une part l'homme les a protégés des prédateurs et a limité et contrôlé leurs risques de maladie ; d'autre part il a conditionné les relations entre congénères, a imposé des contraintes physiques, et a maîtrisé l'environnement, l'alimentation, et la reproduction de ces espèces. La domestication a également eu un impact sur l'homme : l'animal domestiqué a d'abord contribué à faciliter le travail de l'homme (possibilité de survie en milieu désertique grâce à l'animal, traction animale qui a augmenté les rendements agricoles) puis à enrichir l'alimentation humaine grâce à ses produits : le lait, les œufs ou la viande. Les influences réciproques qu'entretiennent l'homme et l'animal domestique soulèvent un débat sur l'éthique de la domestication, posant cette question : doit-on considérer la domestication comme une démarche de domination de la nature par l'homme qui en tirerait les principaux bénéfices ? Cette première hypothèse favoriserait la réification de l'animal. Mais ne prend-elle pas plutôt naissance, comme certains auteurs le considèrent, dans le souci de sauver et de protéger les jeunes animaux orphelins ? Auquel cas le principal bénéfice en reviendrait à l'animal, considéré comme un sujet à part entière. Un autre angle de vue consiste à voir la domestication comme une conquête par l'animal d'une niche humaine, qui se traduirait alors par un intérêt réciproque de l'homme et de l'animal, et conduirait à remettre en question le statut de l'animal objet.

La relation homme-animal : une autre clé d'analyse possible

Une autre façon de poser la question du statut de l'animal est de s'intéresser à la relation homme-animal et à son évolution consécutive aux grandes modifications de l'élevage au XX^{ème} siècle. Si cette évolution s'est traduite par une amélioration globale du statut sanitaire des troupeaux, l'amélioration de la technicité, une mécanisation accrue de certaines tâches et une augmentation de la taille des cheptels ont pu contribuer dans certains cas à dégrader la relation homme-animal en limitant les occasions de contact. On peut considérer que les efforts techniques et réglementaires développés tout au long de la seconde moitié du XX^{ème} siècle pour normaliser les moyens à mettre en œuvre dans la plupart des filières de production ont contribué à limiter cet impact négatif sur le bien-être en s'appuyant sur le respect d'un certain nombre de comportements de l'espèce. Par exemple, les réglementations relatives à l'enrichissement du milieu pour favoriser les comportements de grattage des poules

pondeuses ou les comportements de fouissage des porcelets à l'engraissement. Mais la question de la relation homme animal ne se limite pas au respect des comportements de l'espèce. L'éthologie montre aussi des facteurs de prédisposition des animaux (tempérament, sexe, période sensible, génétique), des facteurs d'environnement (environnement social, logement et système d'élevage) et des facteurs impliqués dans la construction de la relation (attachement, familiarisation, renforcements positifs ou négatifs, habitude à la présence et aux contacts). Les pratiques relationnelles, notamment la balance entre les contacts positifs et négatifs, sont aussi un facteur influant de la relation entre l'homme et l'animal. La sociologie apporte également des éléments de compréhension de cette relation. Ainsi, les représentations des animaux par les personnes et surtout les représentations comportementales, c'est-à-dire les croyances au sujet de l'effet de son propre comportement, sont des bons prédicteurs des habitudes de travail face à l'animal. Des typologies ont été élaborées pour décrire la relation de travail des éleveurs avec l'animal qui traduisent des visions différentes de l'animal chez les éleveurs, distinguant des fonctions de production visant au respect des besoins physiologiques ou un développement de relations d'échanges positives voire une relation d'attachement.

Les travaux de Michèle Salmona, en psychologie du travail, mettent en évidence le rôle central de l'attachement de l'éleveur à ses animaux dans la qualité de la relation homme-animal. Elle oriente fortement « *la plus ou moins grande facilité que l'éleveur aura de travailler avec l'animal, de l'approcher, de le traiter, de le soigner, sans grande difficulté* » (Salmona, 1994, p.40). Ainsi, Salmona défend la nécessité de ne pas limiter les savoirs indispensables aux éleveurs à des savoirs économiques, techniques, scientifiques mais de prendre aussi en compte les savoirs affectifs. Ainsi, pour cette chercheuse les éleveurs ont besoin de développer des « *mécanismes de projection et d'identification* » à l'animal qui soient tempérés (*ibid.*). La difficulté réside dans le fait de trouver un juste milieu entre un anthropomorphisme exacerbé et une réification complète de l'animal.

La relation homme animal, au-delà de son caractère multidimensionnel, propose une approche pédagogique intéressante car elle permet de parler de l'animal mais aussi de l'homme.

Des références pour aller plus loin :

- Boivin *et al.*, 2012. Hommes et animaux d'élevage au travail : vers une approche pluridisciplinaire des pratiques relationnelles. INRA Prod. Anim., 25(2) : 159-168.
- Dockès, A.-C. & Kling-Eveillard, F. (2007). Les représentations de l'animal et du bien-être animal par les éleveurs français. INRA Productions Animales, 20(1), 23-28.
- Jeangène Vilmer, J.-B. (Eds) (2011a). L'éthique animale. Paris : PUF. 127 p.

- Larrère, R. (2007). Justifications éthiques des préoccupations concernant le bien-être animal. *Productions Animales*, 20 (1), 11-16.
- Larrère, R. & Burgat, F. (2009). Chapitre 10 - Éthique et bien-être de l'animal d'élevage. In A. Boissy, M.-H. Pham-Délègue & C. Baudoin, *Ethologie appliquée : Comportements animaux et humains, questions de société*. Paris: Editions Quae. p. 150-159.
- Larrère, C. & Larrère, R. (1997). Le contrat domestique. *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, 30, 5-17.
- Porcher, J. (2005). Le « bien-être animal » existe-t-il ? *Économie rurale*, 285.
- Salmona, M. (1994). *Les paysans français, le travail, les métiers, la transmission des savoirs*. Paris: l'Harmattan.
- Soriano, V. (2002). Etre bien avec les animaux, ça s'apprend ? *Ethnozootechnie*, 68, 85-94.

Bien-être animal : qui s'occupe de quoi ?

Les différents débats relatifs au bien-être animal sont portés et animés par 6 familles de parties prenantes, très différentes dans leur histoire et leurs points de vue, mais qui toutes revendiquent un lien avec l'animal.

Les pouvoirs publics en garants officiels de la protection animale

Deux niveaux d'institutions publiques en charge de la protection animale peuvent être distingués : les organismes qui élaborent les réglementations et ceux qui contrôlent leur application.

En France, la protection animale relève du Ministère de l'Agriculture qui est à l'origine des lois nationales. Le Ministre de l'Agriculture présente au Conseil des Ministres des propositions de loi qui sont alors soumises au vote du Parlement puis peut-être adoptée. Le Conseil d'Etat peut également publier des décrets ou des arrêtés. Les propositions de loi peuvent également être incitées par le Parlement sous la forme de questions posées au Conseil des Ministres. Les arrêtés permettent de traduire une recommandation du Conseil de l'Europe dans la législation française. Les règlements européens s'appliquent directement dans les différents pays de la Communauté Européenne : ils font seulement l'objet d'une traduction dans la langue nationale du pays membre.

La Direction Générale de l'Alimentation du Ministère de l'Agriculture a pour rôle d'interpréter la réglementation sur la protection animale lorsque c'est nécessaire. Elle est également en charge d'organiser le contrôle de l'application des réglementations par l'intermédiaire des Directions Départementales de la Protection des Populations (ex Directions des Services Vétérinaires).

Les chercheurs pour objectiver le débat

Le bien-être animal est un thème qui intéresse les chercheurs au travers de disciplines aussi variées que la physiologie, l'éthologie, l'économie, la sociologie ou la philosophie. Quelle que soit la discipline, l'objectif des travaux réalisés sur ce thème consiste à analyser ou expliquer un aspect du bien-être et à l'objectiver. Cette objectivation a deux buts. Elle doit d'abord permettre à tous les acteurs de la société, dont les éleveurs ou futurs éleveurs, de comprendre les facteurs déterminants du bien-être pour accompagner les évolutions des métiers de l'élevage en limitant autant que possible les atteintes majeures au bien-être des animaux. Quelle que soit la discipline, les chercheurs contribuent ainsi à une meilleure connaissance de l'animal en prenant en compte son intégrité et sa complexité. Le bien-être, par son caractère multifactoriel, se trouve ainsi au croisement de disciplines diverses, relevant des sciences

expérimentales et des sciences humaines. Il permet donc d'appréhender l'animal à travers ces différents champs disciplinaires.

La recherche doit également apporter des informations objectives pour argumenter les positions des différents acteurs de la société dans le cadre des débats en cours. Cet apport est particulièrement important dans une problématique aussi complexe et socialement sensible que le bien-être animal. Cependant, compte-tenu de son aspect multifactoriel, et de la diversité des acteurs en jeu, ces informations, aussi objectives soient-elles, contribuent également à alimenter ce débat et parfois à le prolonger au sein de la communauté scientifique.

Les militants de la cause animale

Par leur rôle actif dans la médiatisation des questions relatives au bien-être animal, les associations de protection animale influent sur la prise en compte politique de ces problèmes. Elles ont en outre des actions d'audit et d'expertise qui ne sont plus limitées aux frontières nationales et produisent des supports de formation et d'information à destination de publics variés. Elles sont donc de fait des acteurs influents du débat de société sur le bien-être animal, mais chacune peut y avoir un rôle et une position sensiblement différents.

La majorité des associations militantes sont plutôt dans la discussion constructive avec les autres parties prenantes de l'élevage et dans des actions de lobbying auprès des institutions françaises et européennes. Beaucoup accompagnent ou précèdent ce débat d'actions de communication vers le grand public : campagnes d'affichage, pétition, documentaires en ligne, et parfois actions militantes. Leur rôle a pu être déterminant dans la prise en compte de la cause animale par les pouvoirs publics : par exemple, la pétition engagée par la Société Protectrice des Animaux en 1999 est considérée comme un des facteurs qui ont amené à l'introduction de la notion de sensibilité de l'animal lors de la révision du Code Pénal. Certaines de ces associations ont également un rôle d'incitation, voire d'accompagnement, des professionnels pour améliorer le bien-être des animaux : dès 1964, l'Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoir (OABA) a ainsi importé d'Angleterre les premiers appareils d'étourdissement et a engagé des actions d'incitation qui ont conduit à la parution d'un décret en 1964 rendant obligatoire en France l'étourdissement des animaux de charcuterie et de boucherie, avec une exception pour les abattages rituels. D'autres associations s'engagent dans la formation de différents acteurs de la société : à titre d'illustration, la Protection mondiale des Animaux de Ferme (PMAF), très inspirée par son équivalent britannique Compassion in World Farming, propose des supports de formation et d'information sur le bien-être animal à destination de publics variés, en particulier le public scolaire. La PMAF se positionne aussi en soutien possible aux professionnels, en encourageant les initiatives des éleveurs, des industriels agro-alimentaire et des acteurs de la distribution pour améliorer le bien-être animal (notamment

par la promotion des démarches de qualité qui incluent des critères de bien-être). Enfin, plusieurs associations militent pour l'abolition de certaines pratiques d'élevage, allant parfois jusqu'à la remise en cause de la consommation de la viande par l'homme. Toutes les associations militantes de la cause animale s'attribuent souvent une mission de contrôle du respect de la protection animale, effectuant des audits dans des lieux publics, comme par exemple les contrôles du respect de la réglementation sur la protection animale effectués sur les marchés aux bestiaux par l'association Animal's Angels.

Quels que soient leur rôle et leur position vis-à-vis de l'élevage, les actions des associations militantes de la cause animale influencent l'image de l'élevage auprès du public et des consommateurs, ce qui n'est pas sans poser des questions majeures en terme éducatif. En effet, au travers de leurs différents outils de communication, dont récemment les sites internet et les pétitions en ligne, ces associations médiatisent des situations de bien-être très dégradées. En ce sens, elles contribuent à transmettre une image généralement négative des pratiques d'élevage à un public souvent néophyte en matière de zootechnie et vis-à-vis des nécessités de l'élevage en général. Mais ne se positionnent-elles pas en réaction à l'égard d'un système de formations agricoles qui a pendant de longues années nié la souffrance et le sujet animal ?

Les citoyens, de plus en plus consom'acteurs

A partir des années 60, une augmentation de l'implication citoyenne s'est exprimée, entre autres, par le développement des associations de défense des consommateurs. Dans les années 90, le concept médiatique du « consom'acteur » décrit un citoyen peut-être moins associatif mais prenant part au débat et affichant ses points de vue à travers ses achats. Même si ce phénomène est assez récent, on peut imaginer que son rôle dans le débat sur le bien-être animal pourrait s'accroître dans l'avenir. En effet, les travaux portant sur les attentes des consommateurs vis-à-vis du bien-être indiquent une demande pour des produits respectueux du bien-être des animaux, mais des représentations du bien-être qui varient fortement selon la filière et le type de produit.

Pour mieux comprendre le rôle des consommateurs, il apparaît nécessaire de revenir sur les grandes crises très médiatisées qui ont entaché l'image de l'élevage. Ainsi, la crise du « veau aux hormones » du début des années 80, puis la crise de la « vache folle » dans les années 90 ont conduit les consommateurs à douter de la qualité des produits issus de l'élevage, mais également à porter un regard critique sur les pratiques d'élevage. Ces événements ont fortement contribué à une baisse de crédibilité de l'élevage auprès du grand public, et ont favorisé l'émergence et le développement de nouvelles questions des citoyens sur les pratiques d'élevage, dont celles relatives au bien-être des animaux. Ces questions ont ensuite trouvé une place centrale dans les interrogations de société sur ses modes de production

(agriculture biologique, agriculture équitable, production raisonnée, ...) apparues dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle. Dans un tel contexte, un élevage dit traditionnel, considéré comme plus respectueux des animaux, est souvent opposé à un élevage dit industriel, moins soucieux de bien-être et associé à une qualité dégradée des produits. Ces images contrastées, véhiculées par les médias, sont parlantes pour un public néophyte, non habitué aux pratiques d'élevage : les animaux sur paille ou à l'herbe sont opposés à des animaux en contention ou en cage, les élevages de volailles en bâtiment comme image de l'élevage dit industriel, etc... Pourtant l'objectivation des critères de bien-être révèle que tous les types de production présentent des avantages et des inconvénients pour l'animal.

Ainsi, si le consommateur est sensible au bien-être des animaux d'élevage et souhaite que celui-ci soit pris en compte dans les élevages français, on peut se poser la question de l'image qu'il a du bien-être, et d'une représentation éventuellement idéalisée de l'élevage. Ceci peut être accentué par les médias lorsqu'ils s'attachent aux images négatives de l'élevage intensif (poules pondeuses, gavage) ou à des situations extrêmes (feed lots aux Etats-Unis) ou encore à des situations très dégradées (accident de transport d'animaux). Ces images négatives de l'élevage sont probablement renforcées par les questions récentes concernant les impacts sur la santé des produits issus de l'élevage (par exemple la richesse en gras des produits laitiers ou de la viande), ou celles sur les impacts environnementaux (impact de l'élevage sur les gaz à effet de serre, bilan carbone des filières de production, crise des algues vertes). L'attrait croissant pour les filières de l'agriculture biologique a pu amplifier l'opposition entre cet élevage que le consommateur considère comme plus traditionnel et respectueux du bien-être, et l'élevage classique, dit intensif ou industriel, qui souffre d'une image plus négative auprès des consommateurs. Cette opposition présente un certain paradoxe car le cahier des charges des productions biologiques peut empêcher le traitement de certaines pathologies. Elle semble notamment plus marquée dans les filières avicole et porcine, qui sont pourtant les seules filières avec la production des veaux de boucherie à bénéficier d'une réglementation spécifique sur le bien-être.

Ces images, dégradées, contrastées ou idéalisées de l'élevage, amènent à s'interroger sur les attentes réelles du consommateur vis-à-vis du bien-être animal. En effet, les consommateurs consultés sur les eurobaromètres (outils d'analyse de l'opinion publique de la Commission Européenne, www.ec.europa.eu) indiquent un intérêt croissant pour le bien-être animal et un engouement déclaré pour des produits issus d'élevages qui le respectent, mais ils ne privilégient pas ces critères au moment de leurs achats. Cette attitude pose la question de l'étiquetage et de l'identification des produits issus de ces élevages et également celle de l'acceptation du surcoût parfois nécessaire pour rentabiliser ces productions.

Les distributeurs : moteurs de progrès ou contraintes pour les éleveurs ?

Les distributeurs, quels que soient leur taille et leur structure, pourraient être considérés comme un des acteurs-clés de l'amélioration future du bien-être des animaux d'élevage : ils amplifient en effet les attentes exprimées par les consommateurs en les traduisant par des démarches de qualité, parfois accompagnées de labels ou de certifications. A travers l'élaboration de cahiers des charges incluant des critères liés au bien-être des animaux, ils permettent d'objectiver les attentes des consommateurs, en les rapprochant de la réalité de l'élevage. Par contre, l'utilisation de ces démarches auprès des consommateurs pose question : pour l'instant elles sont peu souvent destinées à communiquer auprès du public mais correspondent plutôt à un argument commercial dans le choix des éleveurs fournisseurs. Par exemple, certaines laiteries sélectionnent des éleveurs laitiers adhérents à la Charte des Bonnes Pratiques mais cette information n'est pas indiquée sur les briques de lait. De la même façon, un groupe de restauration collective impose à ses fournisseurs un cahier des charges respectueux du bien-être des animaux de l'élevage à l'abattage, sans pour autant l'utiliser comme argument commercial auprès du public. Cette stratégie peut surprendre et l'on peut se demander si ce n'est pas une conséquence du décalage entre l'image de l'élevage et sa réalité qui empêche de communiquer directement sur des filières de production qualifiées d'intensives et souffrant d'une mauvaise image auprès des consommateurs.

Les démarches de qualité apparaissent comme un moteur d'amélioration des conditions et pratiques d'élevage car elles incitent les éleveurs à se préoccuper de bien-être, en leur imposant des contraintes réalistes par rapport à leur production et en leur apportant des avantages économiques (un marché, des prix ou des volumes d'achats,...). La question des contraintes imposées par les cahiers des charges se pose cependant : ceux-ci sont souvent peu connus et dans ce cas il est toujours possible de se demander si les points de contrôle garantissent réellement le bien-être des animaux. Mais à l'inverse, certains cahiers des charges sont exigeants et vont jusqu'à une obligation de formation des éleveurs. A titre d'exemple, un groupe anglais de la grande distribution impose à ses fournisseurs une formation spécifique aux bonnes pratiques d'intervention sur les volailles et effectue des audits dans les élevages français fournisseurs pour contrôler le respect de leur cahier des charges. Si ces démarches de qualité étaient plus visibles, ne contribueraient-elles pas à une amélioration de l'image de l'élevage vis-à-vis du consommateur ? Le bien-être serait alors une opportunité de rapprocher le consommateur de l'éleveur.

L'éleveur-acteur : au centre de la relation avec l'animal

S'il est un acteur clé de la relation homme-animal et du bien-être de l'animal, c'est bien l'éleveur. Le métier d'éleveur a évolué. Cette évolution s'est accompagnée d'une professionnalisation basée sur la formation initiale et continue des éleveurs et sur une amélioration de la technicité, mais le contact avec l'animal reste encore un cœur de métier

dans la majorité des productions animales, que ce contact soit vécu comme un plaisir ou une contrainte.

Plusieurs enquêtes sociologiques ont montré que la relation avec l'animal est décrite par les éleveurs comme faisant partie de leur contexte professionnel, exigeant un rapport quotidien aux animaux. Ces travaux ont permis d'élaborer 4 profils d'éleveurs en fonction de leur relation avec l'animal :

- « l'éleveur pour l'animal » qui ne voit que des aspects positifs à son métier et développe une relation affective avec ses animaux,
- « l'éleveur avec l'animal » qui reconnaît des aspects positifs à son métier mais aussi des contraintes, qui admet l'intérêt de bien communiquer avec ses animaux et de les surveiller mais ne développe pas de relation affective avec eux,
- « l'éleveur malgré l'animal » qui cherche à limiter la communication avec ses animaux et peut même craindre le contact avec eux,
- « l'éleveur pour la technique » qui ne considère pas que la relation avec l'animal est essentielle dans son métier mais qui considère tout de même la surveillance du troupeau comme partie intégrante de la technicité du métier.

Si l'animal est donc au centre des préoccupations des éleveurs, les représentations, les comportements et la relation homme-animal peuvent différer notablement et influencer le bien-être des animaux. Des travaux expérimentaux ont démontré un lien notable entre les attitudes et comportements des éleveurs et le bien-être des animaux. Ainsi, les éleveurs qui considèrent que les porcs sont intelligents auront un comportement plus doux à l'égard de leurs animaux, ceux-ci auront moins peur de l'homme, seront donc moins stressés et présenteront de meilleures performances de croissance. On comprend alors pourquoi il est important d'informer les éleveurs sur les capacités cognitives des espèces qu'ils élèvent et pourquoi le bien-être animal est un sujet sensible, et parfois rejeté par certains éleveurs. En effet, le bien-être interroge l'éleveur sur son métier et sur ses représentations des animaux. En fonction de celles-ci, il accorde plus ou moins de légitimité aux attentes sociétales vis-à-vis du bien-être.

Quels soient le type d'éleveurs et leurs représentations, on peut s'interroger sur les possibles effets de l'évolution de la technicité de l'élevage sur la relation homme-animal. Face à la mécanisation de certaines tâches (paillage, nettoyage, alimentation), on peut ainsi se demander si les occasions de contact et d'observation des animaux par l'homme ne s'en voient pas réduites. Le contact peut ne plus être aussi fréquent, voire limité aux interventions, dont certaines sont stressantes ou douloureuses pour les animaux. Les animaux peuvent alors associer l'éleveur à ces contacts négatifs et ressentir du stress et de la peur en sa présence. A

contrario, cette mécanisation entraîne un allègement des tâches de l'éleveur et peut lui permettre de passer plus de temps à observer ses animaux ou le rendre moins stressé et plus calme avec eux. Un débat identique existe autour des systèmes de contention. Ceux-ci peuvent être vus comme un outil de contrainte de l'animal qui l'éloigne de l'homme (contact moins direct). Mais les équipements de contention peuvent améliorer la relation avec l'homme car ils contribuent à limiter le stress induit par la manipulation, comme le montrent les travaux de Grandin aux Etats-Unis.

L'augmentation de la taille des troupeaux et la complexification de la structure des élevages font également débat car elles peuvent entraîner une modification du temps de contact entre l'éleveur et ses animaux. Lorsque le temps de visite et d'observation des animaux est réduit, les contacts quotidiens diminuent, et les animaux risquent d'être moins habitués à la présence de l'homme et plus réactifs lors des interventions. Cependant, lorsque la gestion des grands troupeaux est associée à une conduite rationalisée par lots, avec une surveillance et un soin accru des animaux pour prévenir l'apparition de problèmes sanitaires et éviter leur propagation au sein du troupeau, il y a alors des contacts quotidiens renforcés et une amélioration possible de la relation homme-animal.

Le recours au salariat, qui est une tendance marquée dans les élevages à gros effectifs ou dans certains types de production, pose également la question de la relation entre le salarié et les animaux. L'intervention de personnes extérieures à l'élevage peut ainsi modifier la perception de l'homme par les animaux, la dégrader ou l'améliorer selon les cas. Si les intervenants de l'élevage sont trop nombreux ou changent trop souvent, l'animal pourra avoir du mal à s'habituer à la nouveauté, être stressé à l'arrivée de l'homme et plus réactif lors des manipulations. Mais la répartition des tâches dans une équipe peut aussi conduire à des interventions mieux gérées par des intervenants spécialisés (par exemple le même éleveur d'une GAEC réalise la traite, tandis qu'un autre effectue toujours le soin préventif des onglons) ou à une organisation du travail avec un salarié régulier auquel les animaux peuvent s'habituer.

Ainsi, quel que soit le mode de production et ses caractéristiques et malgré les questions posées et leurs réponses divergentes, l'éleveur reste le levier principal de la relation avec l'animal, à travers ses représentations et ses comportements à l'égard des animaux. C'est lui le levier majeur pour que l'animal accède aux 5 libertés qui définissent le bien-être.

Un outil de progrès pour tous : la réglementation

De façon générale, la réglementation relative à la protection animale a pour objectif de déterminer les moyens matériels minima à mettre en œuvre pour garantir le respect du bien-être des animaux. Malgré une vision souvent négative des contraintes imposées par la réglementation, on peut considérer qu'elle constitue également un outil de progrès. En effet,

celle-ci a beaucoup évolué depuis le XIX^{ème} siècle et tout au long du XX^{ème} siècle pour tenir compte de l'évolution des connaissances scientifiques sur les animaux, mais aussi de l'évolution de l'élevage. Les normes proposées sont à présent basées sur le respect des comportements de l'animal et intègrent la technicité des pratiques d'élevage.

Cette évolution s'est traduite par exemple au niveau européen, avec la tenue en 1976 de la convention sur la protection des animaux dans les élevages qui a débouché dans les années 1980 par l'élaboration de recommandations spécifiques pour l'élevage des porcs, des bovins, des petits ruminants, des poules pondeuses et des animaux en gavage. Ces recommandations se fondent sur les connaissances scientifiques en cours et peuvent être révisées en fonction de l'évolution de ces connaissances. A partir du début des années 1990, plusieurs Directives spécifiques ont été publiées pour traduire les recommandations du Conseil de l'Europe dans la législation nationale française et définir des normes minimales à respecter en matière de transport, d'aménagement du logement (porcs, veaux de boucherie, poules pondeuses), d'abattage.... Les normes proposées visent à mieux contrôler les moyens mis en œuvre pour garantir le respect des comportements de l'animal et minimiser les risques de dégradation du bien-être. Au niveau européen, plusieurs règlements, directement applicables dans la législation nationale, sont venus compléter l'arsenal réglementaire de la protection des animaux d'élevage (citons à titre d'exemple le Règlement CE 1/2005 sur le transport, ou le Règlement CE 1099/2009 sur l'abattage).

Pour l'instant, les textes réglementaires français et européens portent sur des obligations relatives aux moyens à mettre en œuvre, que ce soit sous forme de recommandations ou de textes plus normatifs. Aux Etats Unis, en Nouvelle Zélande et en Australie, ce type de réglementation normative fait place à des guides de bonnes pratiques proposant des recommandations parfois détaillées et assorties de mesures de surveillance des résultats. Mesurer sur l'animal les conséquences du mode d'élevage est une tendance qui est aussi observée dans les réglementations européennes récentes (telle que la mesure de l'efficacité de l'assomage des bovins et le recensement des pododermatites chez le poulet de chair).

Le cadre réglementaire ne peut-il pas être considéré comme un cadre de progrès possible pour les métiers de l'élevage ? L'évolution de la réglementation, de lois et codes généraux à des textes spécifiques de catégories d'animaux, et dans le futur une probable mesure du résultat, semble aller dans ce sens. Cette évolution, certes contraignante, a conduit à des changements importants des modes de production concernés, le plus souvent accompagnés d'une amélioration de la technicité en raison même des contraintes imposées. Par exemple, la mise en œuvre de la Directive européenne 97/2 sur le bien-être des veaux de boucherie a conduit à repenser la conduite de cette production, en intégrant le contrôle de l'anémie et la prise en compte de comportements sociaux et individuels. Les solutions techniques développées pour adapter ce type de production aux exigences de la Directive ont permis de réfléchir sur les

types de sols, sur la conduite alimentaire de la bande de veaux, sur la taille des lots en cases collectives, sur les modes de distribution des aliments, et d'apporter des améliorations techniques dans ces domaines. Au final, malgré une période d'adaptation difficile et un impact financier lourd au départ, les professionnels considèrent à présent que les changements apportés ont été moteurs et bénéfiques : ils ont contribué à une plus grande professionnalisation des éleveurs de veaux de boucherie et ont indirectement revalorisé l'image de cette production.

Cet impact de la réglementation sur l'image de l'élevage semble un levier important qu'il pourrait être intéressant de valoriser, en particulier dans un contexte de regard accru de la société sur l'élevage. Le bien-être animal pourrait ainsi être une opportunité d'améliorer l'image de l'élevage et de communiquer sur cette image de façon positive. Ceci est renforcé par la place croissante du bien-être dans les cahiers des charges de démarches qualité dans plusieurs filières. Par ailleurs, les exigences réglementaires en matière de protection animale obligent souvent à repenser le travail de l'éleveur, son organisation et sa technicité. Dans de nombreux cas (élevage des poules pondeuses et poulets de chair, des veaux de boucherie, le logement collectif des canards au gavage, le transport) ces modifications demandent une augmentation du niveau de technicité des professionnels et parfois les obligent à augmenter leurs compétences en complétant leur formation. Ces éléments, bien que contraignants, peuvent contribuer non seulement à améliorer l'image que l'éleveur a de son travail et de son métier mais aussi à restaurer les liens éleveur-animal et l'image de l'animal de production dans nos sociétés. L'ensemble de ces éléments placent le bien-être comme un des leviers de la durabilité de l'élevage, et les récentes évolutions réglementaires qui prônent une mesure du bien-être renforcent sa place parmi les éléments majeurs d'évaluation de la qualité des productions animales.

Des références pour aller plus loin :

- Dockes *et al.*, 2009. Consommateurs et éleveurs de bovins face à la problématique du bien-être animal. Renc. Rech. Ruminants, 14 : 285-292.

Le bien-être fait-il partie de la durabilité de l'élevage ?

Le bien-être animal constitue une composante majeure du système « élevage » formé par l'éleveur, l'animal et son environnement. Doit-on pour autant le considérer comme un élément de la durabilité de l'élevage ? Pour rappel, la durabilité repose sur trois piliers en interaction, l'environnement, l'économie et le volet social. Ainsi, une agriculture est dite durable si elle est écologiquement saine, économiquement viable, socialement juste et humaine, et psychologiquement vivable.

On peut d'ores et déjà mentionner des outils où le respect du bien-être animal a été pris en compte dans la durabilité.

La méthode IDEA développée en France pour évaluer la durabilité d'un atelier de production inclut le bien-être animal et l'inscrit dans l'échelle d'évaluation de la durabilité socio-territoriale, sous la rubrique « Ethique et développement humain ». Le bien-être animal offre en effet des perspectives en termes de développement social de l'élevage. Il a des impacts indirects sur l'image et la reconnaissance sociale des éleveurs, et sur leur plaisir à travailler. Améliorer le bien-être des animaux, peut-être l'opportunité pour les éleveurs de bien faire pour bien être, mais aussi de valoriser leur savoir faire et de le faire savoir. Il y a donc un impact social possible au bien-être animal qui va dans le sens de l'amélioration de la qualité des productions animales et de la meilleure connaissance par le public de ces productions.

Le bien-être constitue dans certains cas une plus value économique. Nous l'avons vu, la prise en compte du bien-être animal peut favoriser la production zootechnique. Il peut faire partie des cahiers des charges des distributeurs et constituer un critère de sélection des fournisseurs. Si cet impact économique reste restreint en France, il pourrait évoluer dans l'avenir en raison des attentes croissantes des consommateurs vis-à-vis du bien-être. Plusieurs entreprises de transformation de denrées agricoles dans les pays anglo-saxons promeuvent déjà leurs produits au nom du bien-être des animaux.

Si le bien-être animal ne conduit pas nécessairement à favoriser la viabilité des écosystèmes et la préservation des ressources naturelles, son introduction en agriculture peut permettre de changer notre rapport à la nature et à l'animal, de passer d'une relation purement fonctionnelle à une relation complexe au nom du respect du vivant. Elle conduit à quitter une vision purement anthropocentrique qui met en avant le seul bien-être humain comme l'un des critères de durabilité, pour introduire une éthique du respect de l'animal. Sans pour autant remettre en cause la primauté d'une éthique humaine, elle offre à regarder le vivant dans sa complexité, voire à (re)-valoriser socialement les comportements de soin qui ont peut-être été à l'origine des débuts de la domestication.

Les questions sur le bien-être sont relativement anciennes mais elles trouvent ainsi à présent leur place dans les réflexions actuelles sur le développement durable des systèmes d'élevage.

Le cadre de Bossel : pour analyser la place du bien-être animal dans la durabilité du système d'élevage

Il ne peut y avoir de véritable analyse du bien-être animal dans un élevage, ni d'analyse de sa durabilité et donc de la durabilité de l'élevage elle-même, en raisonnant de manière sectorielle. Il est nécessaire de considérer la globalité du système si l'on veut efficacement mesurer le Bien-être animal, changer les choses pour l'améliorer, et s'inscrire dans la durabilité.

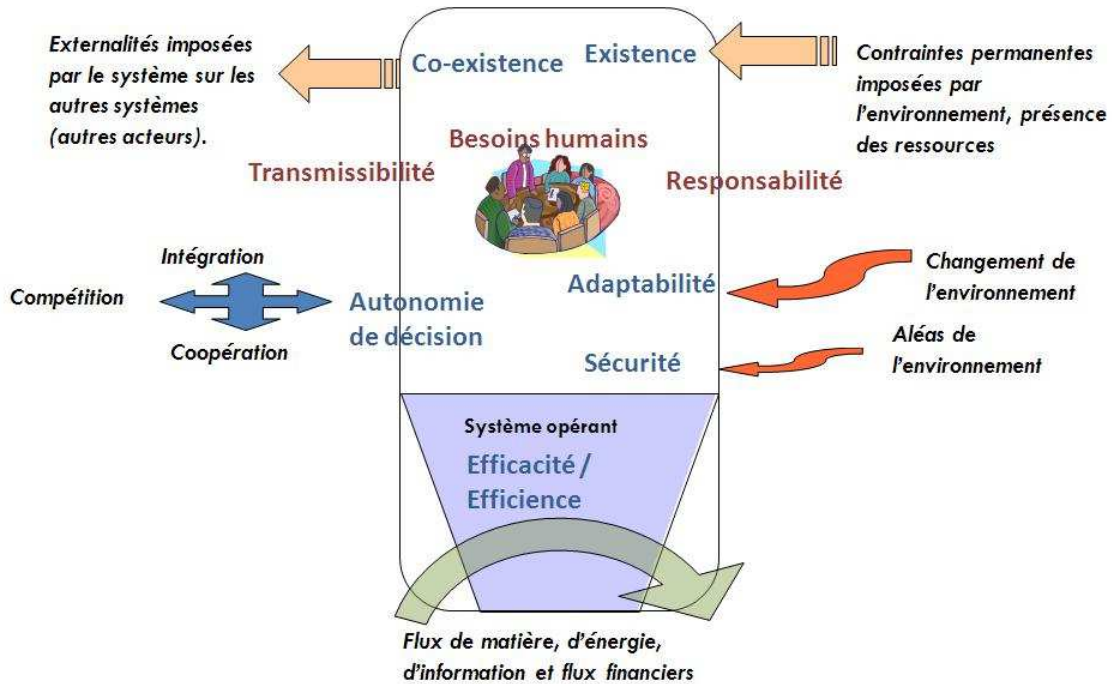
Pour cela le choix a été fait ici d'analyser l'exploitation, et à travers elle le bien-être animal, grâce au cadre de Bossel (1999¹). L'exploitation agricole peut être vue comme un système complexe tel que défini par Osty (1978), composée de différentes unités fonctionnelles en interactions les unes avec les autres dans un environnement extérieur pluridimensionnel (économique, social, écologique, agronomique...). L'exploitation agricole est en interaction permanente avec son environnement (compris ici au sens large ; environnement naturel, économique, social, politique...) : l'un modifie l'autre, et se trouve modifié en retour. Elle échange énergie, matière, information utilisées dans le maintien de son organisation. Elle rejette dans l'environnement de l'entropie, c'est-à-dire de l'énergie usée. L'évolution de l'environnement, les changements plus ou moins rapides et violents l'incertitude qui peuvent le caractériser, ont des effets sur l'organisation du système et sur son fonctionnement.

Afin de caractériser les relations système-environnement, nous proposons de convoquer ici les travaux de Bossel et du groupe de Balaton (1999) qui analysent la durabilité comme un processus de coévolution d'un système humain dans son environnement. Basé sur une approche systémique de la durabilité, le cadre d'analyse de Bossel postule que les systèmes durables répondent nécessairement à certaines conditions, déterminées par les relations existant entre le système et son environnement. Dans cette perspective, Bossel définit un ensemble de 6 « Attributs » caractérisant les divers types de relations définissant la durabilité d'un système dans son environnement : l'existence, l'efficacité-efficience, la sécurité, l'adaptabilité, la liberté d'action et la co-existence. Dans le cas des systèmes vivants et/ou conscients, Bossel complète son cadre d'analyse avec les attributs suivants, reproduction (ou reproductibilité), satisfaction des besoins psychologiques (ou besoins humains) et

¹ BOSSEL, H. 1999. INDICATORS FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT: THEORY, METHOD, APPLICATIONS; A REPORT TO THE BALATON GROUP.

responsabilité, que l'on peut qualifier ainsi : transmissibilité, besoins humains et responsabilité (Figure 3).

Figure 3. Schéma décrivant les processus garantissant la durabilité de la coévolution système-environnement. (Garnier 2007, inspiré de Bossel 1999)



Les 9 attributs de Bossel vus dans ce schéma permettent donc de caractériser la durabilité de la co-évolution d'un système et de son environnement. Ils sont repris en détail dans le [Tableau II](#), avec pour chacun ses implications dans le bien-être animal et la durabilité.

Tableau II. Les attributs de Bossel caractérisant la durabilité de la coévolution d'un système et de son environnement.

Attributs permettant de questionner la relation système-environnement		
Propriété de l'environnement	Attributs de durabilité	Description
Etat normal de l'environnement	Existence	<p>Etre compatible avec son environnement et capable d'y exister : les ressources nécessaires à l'existence du système doivent être disponibles et le rester.</p> <p>Interprétation en relation avec le BEA <i>Le respect des besoins de base des animaux est une ressource essentielle au fonctionnement de l'exploitation d'élevage. Cette ressource doit rester disponible, avec des animaux sans stress, bien nourris, bien soignés, bien traités.</i></p>
Rareté des ressources	Efficacité-efficienc	<p>Les ressources destinées à faire fonctionner le système doivent être utilisées de manière efficace et efficiente.</p> <p>Interprétation en relation avec le BEA <i>Après la satisfaction des besoins de base, le respect des besoins de production des animaux garantit leur efficacité.</i></p>
Variété	Liberté d'action	<p>Liberté et capacité de répondre de façon sélective et appropriée à la diversité des situations de manière à avoir une certaine autonomie.</p> <p>Interprétation en relation avec le BEA <i>Pour l'animal, la liberté d'action comprend le respect de sa distance de fuite, permettant de répondre à un stress ponctuel, mais aussi sa liberté de choisir l'activité qui lui convient à un moment donné (exemple des vaches laitières qui ont le droit de choisir l'ordre dans lequel elles se font traire) ou d'avoir une certaine liberté pour s'occuper de sa portée (exemple des cases de maternité pour les truies conçues dans ce sens)</i> <i>Remarque : il est difficile pour ce critère de passer de l'animal en tant que système (pour prendre en compte sa liberté d'action) à l'animal en tant que partie du système où la liberté d'action de l'éleveur, sa liberté de choisir et de gérer son système contribue à une bonne relation avec ses animaux.</i></p>
Variabilité	Sécurité	<p>Le système doit être en mesure de faire face aux aléas internes et externes (variabilité de la disponibilité des ressources).</p> <p>Interprétation en relation avec le BEA <i>Le système doit permettre de garder un « point d'équilibre » avec les animaux pour éviter les pertes d'énergie pour rattraper les déséquilibres (exemple en cas de maladie dans</i></p>

		<i>l'élevage). La robustesse des animaux aide à maintenir ce point d'équilibre malgré les aléas (exemple chez les vaches allaitantes : la réduction de la disponibilité fourragère en période de faibles besoins, « vache accordéon », n'est possible que si les animaux sont en bon état d'engraissement, et pas trop en compétition les uns avec les autres).</i>
Changement	Adaptabilité	Capacité du système à apprendre, innover, se transformer pour faire face à un changement, progressif ou brutal, mais irréversible de son environnement. Interprétation en relation avec le BEA <i>Concept d'animaux « optimistes », qui absorberont un changement par résilience, car dans un bon état de confiance, alors que les animaux « pessimistes » se laissent décourager par un environnement qu'ils ne maîtrisent plus et peuvent tomber malades.</i>
Autres systèmes d'acteurs	Co-existence	Capacité à modifier son comportement pour prendre en compte les comportements et intérêts d'autres systèmes dans le même environnement. Interprétation en relation avec le BEA <i>La relation homme-animal est au centre de ce concept, ainsi que l'éthique avec un animal sujet et non objet.</i>
Attributs propres à l'évolution du système		
Reproductibilité (transmissibilité)		Capacité du système à s'auto-reproduire, à se transmettre. Interprétation en relation avec le BEA <i>Rester agriculteur, être bien dans son métier d'animalier, transmettre sa vocation d'éleveur, avoir une reconnaissance de la société.</i>
Besoins humains		Capacité du système à contribuer à l'épanouissement des personnes qui y travaillent. Interprétation en relation avec le BEA <i>L'éleveur-animalier se nourrit de la relation avec l'animal.</i>
Responsabilité		Prise en compte de l'impact sur les générations actuelles, futures, et sur la nature dans la prise de décision. Interprétation en relation avec le BEA <i>La responsabilité vis-à-vis des animaux s'étend à la nature toute entière. Etre dans une démarche de progrès et se poser des questions favorise la responsabilité.</i>

Décrite ainsi, la durabilité est un processus évolutif d'amélioration qui inclut plusieurs éléments clés du bien-être animal : le respect des besoins de l'animal, le respect des comportements de l'espèce, la relation homme-animal... Ce modèle présente par ailleurs l'intérêt de rappeler l'influence des représentations que l'éleveur a de son métier et de ses animaux et l'impact d'autres éléments que la seule rationalité technico-économique dans les décisions de l'éleveur.